

RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

COMITE DE PILOTAGE N°1

17 décembre 2024



Ordre du jour

Les objectifs de la réunion

Temps 1 – introduction

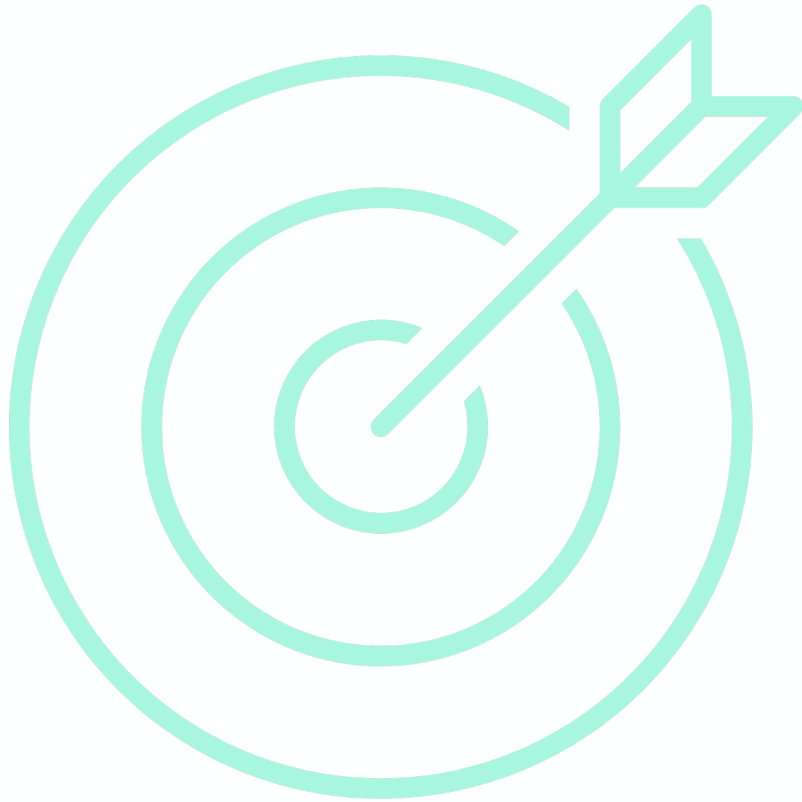
Temps 2 – retour sur les entretiens
divers et les commissions
thématiques

Temps 1

Introduction



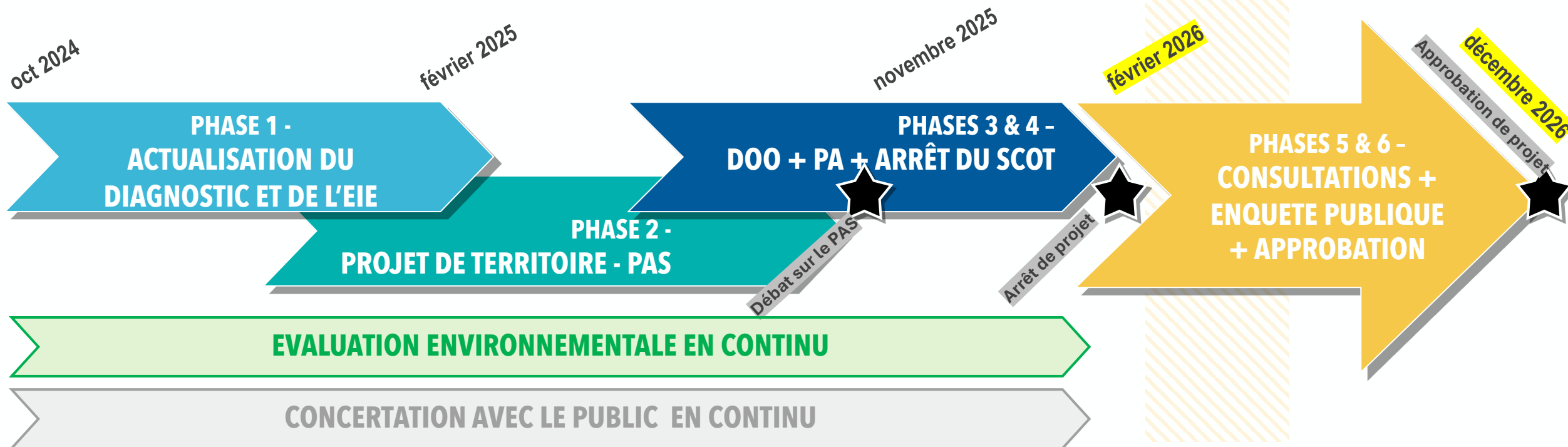
INTRODUCTION - Objectifs du comité de pilotage



- **Retour sur les entretiens et les commissions thématiques du 28 novembre 2024**
- **Mettre en évidence les tendances à l'œuvre sur le territoire et les interrogations qui en découlent**

INTRODUCTION - Calendrier de la mission

Elections municipales
printemps 2026



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : que positionnement ? Quelle organisation ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

Finalisation

Temps 2

Retour sur les entretiens
divers et les commissions
thématiques



Synthèse des entretiens EPCI :



- **Des entreprises qui veulent s'agrandir et/ou se développer**
 - **Développer une économie de proximité pour favoriser le rayonnement local des exploitants**
 - **Consolider la desserte du territoire et développer la mixité de l'offre en transports et mobilités douces**
 - **Besoins en logements pour accompagner le développement de la population, des entreprises et du RER métropolitain**
 - **Des équipements vieillissants, des besoins en services médicaux, maintenir les commerces de proximité**
 - **Comment mener à bien l'implantation de l'EPR2 ? Comment répartir la nouvelle population ?**
- **Mieux cibler le foncier pertinent pour le développement économique**
 - **Améliorer le cadencement de la desserte ferroviaire**
 - **Améliorer l'organisation des offres de transports collectifs pour limiter leur saturation**
 - **Développer une stratégie touristique**
 - **Développer l'intermodalité des offres de transports**

Synthèse des entretiens EPCI :



- **Une agriculture à accompagner et maintenir**
 - **Le tourisme comme vraie valeur économique du territoire**
 - **Inadéquation entre l'offre de logements et la demandes des ménages**
 - **Un foncier économique saturé**
 - **Des besoins médicaux croissants à maintenir**
 - **Développer des solutions de mobilités mixtes (bus, transport à la demande, mobilités douces, covoiturage) et des liaisons intercommunautaires**
 - **Craintes des répercussions du projet de l'EPR2 sur la population, les services et la circulation**
- **Un tissu économique diversifié à maintenir et spécialiser**
 - **Impulser des activités innovantes, d'attirer les jeunes talents, de développer les formations, de maintenir les commerces de proximité**
 - **Améliorer l'accessibilité au logement pour les jeunes et les actifs**
 - **Diversifier l'activité agricole autour des circuits courts et du maraîchage**
 - **Poursuivre le développement des mobilités douces et collectives**
 - **Proposer des solutions d'habitats pérennes, temporaires ou évolutives en lien avec le projet EPR2**
 - **Comment accueillir le projet EPR2 et la population associée avec le ZAN ?**

Synthèse des entretiens personnes ressources



- **Un potentiel touristique exploitable sur les franges du territoire**
- **Un dynamisme touristique limité par une problématique d'hébergement**
- **Un territoire initialement peu propice à l'activité touristique**
- **L'économie touristique n'est pas une priorité pour les intercommunalités**
- **Enjeu de trouver un dénominateur commun autour du tourisme**
- **Atténuer le clivage plaine-montagne**
- **Préserver l'architecture locale**
- **Un territoire impliqué sur des sujets de transition**
- **Un territoire contraint par l'instabilité de sols et le risque inondation**
- **Un accès à l'eau à améliorer, particulièrement en zone de montagne**
- **Quelles transformations des paysages avec l'EPR2 ?
Risque de poursuite de l'étalement urbain, préserver les silhouettes des villages, améliorer la mobilité**

Synthèse des entretiens personnes ressources



- Un enjeu de préservation du foncier agricole
 - Des carrières qui fragilisent les exploitations
 - Un territoire concerné par une problématique d'irrigation
 - Une problématique d'approvisionnement autour de la nappe phréatique de la Dombes
 - Nécessité d'encadrer le photovoltaïque au sol
 - Besoin d'une résilience pour les exploitations d'élevage
 - Limiter l'étalement des ZAE pour pérenniser les terres agricoles en place
- Développer les offres de transports pour capter les entreprises et la main d'œuvre
 - Des potentialités d'extension et de commercialisation
 - Un territoire concerné par une problématique d'irrigation
 - Une demande foncière et immobilière à anticiper avec le projet EPR2
 - Des entreprises ancrées et un faible *turn over*
 - Enjeu de l'accessibilité de la main d'œuvre à renforcer (TAD efficace, covoiturage rémunéré, etc.)

Note d'enjeux de l'Etat – les priorités identifiées



Le logement, un composant incontournable de la construction territoriale :

- Adapter l'offre aux identités territoriales contrastées ;
- Se projeter : la dynamique nouvelle engagée par Ambérieu-en-Bugey ;
- Faire des choix – pour un développement équilibré axé sur la complémentarité territoriale



La mobilité, un vecteur déterminant des interactions territoriales :

- Comprendre et organiser un territoire dominé par les flux routiers ;
- L'appui de l'armature territoriale ;
- Se saisir des opportunités multimodales ;
- Un meilleur développement de la multimodalité fret ferroviaire-route



L'eau, un élément d'ancrage des objectifs du SCoT :

- L'eau, une ressource vulnérable à préserver ;
- L'eau et l'agriculture ;
- L'eau, des risques à intégrer.



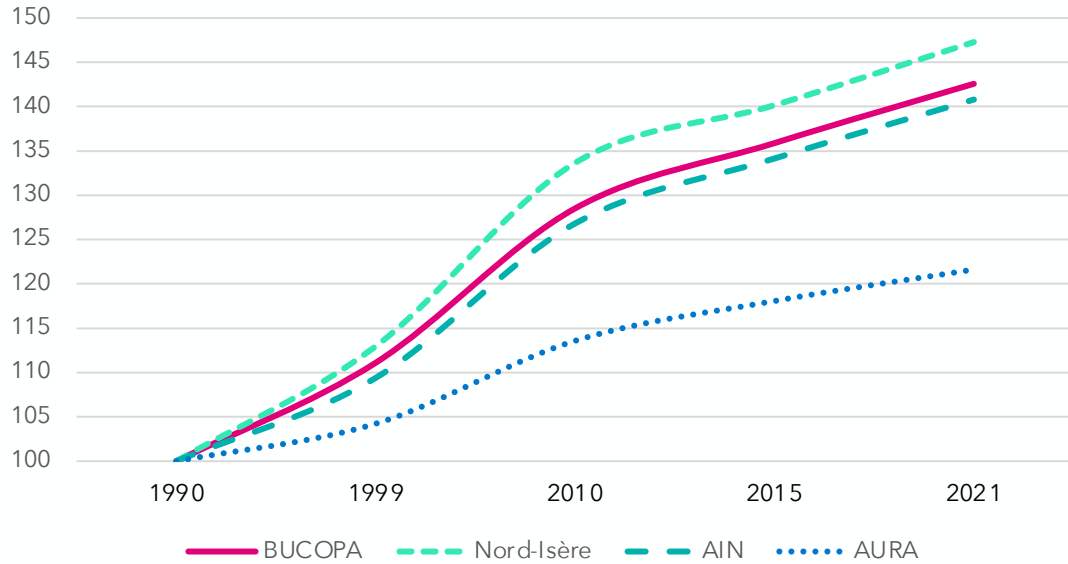
La gouvernance, garante de l'efficacité du projet de territoire :

- Le projet de territoire, un défi à l'échelle du SCoT ;
- Affirmer une gouvernance solide et reconnue ;
- Une efficacité à mesurer ;
- Veiller à une trajectoire effective de réduction de la consommation foncière.

Le projet EPR2, un accélérateur des dynamiques territoriales : une opportunité pour le territoire de BUCOPA, un chantier d'ampleur annoncé, des défis majeurs à relever ; un projet catalyseur des enjeux du territoire.

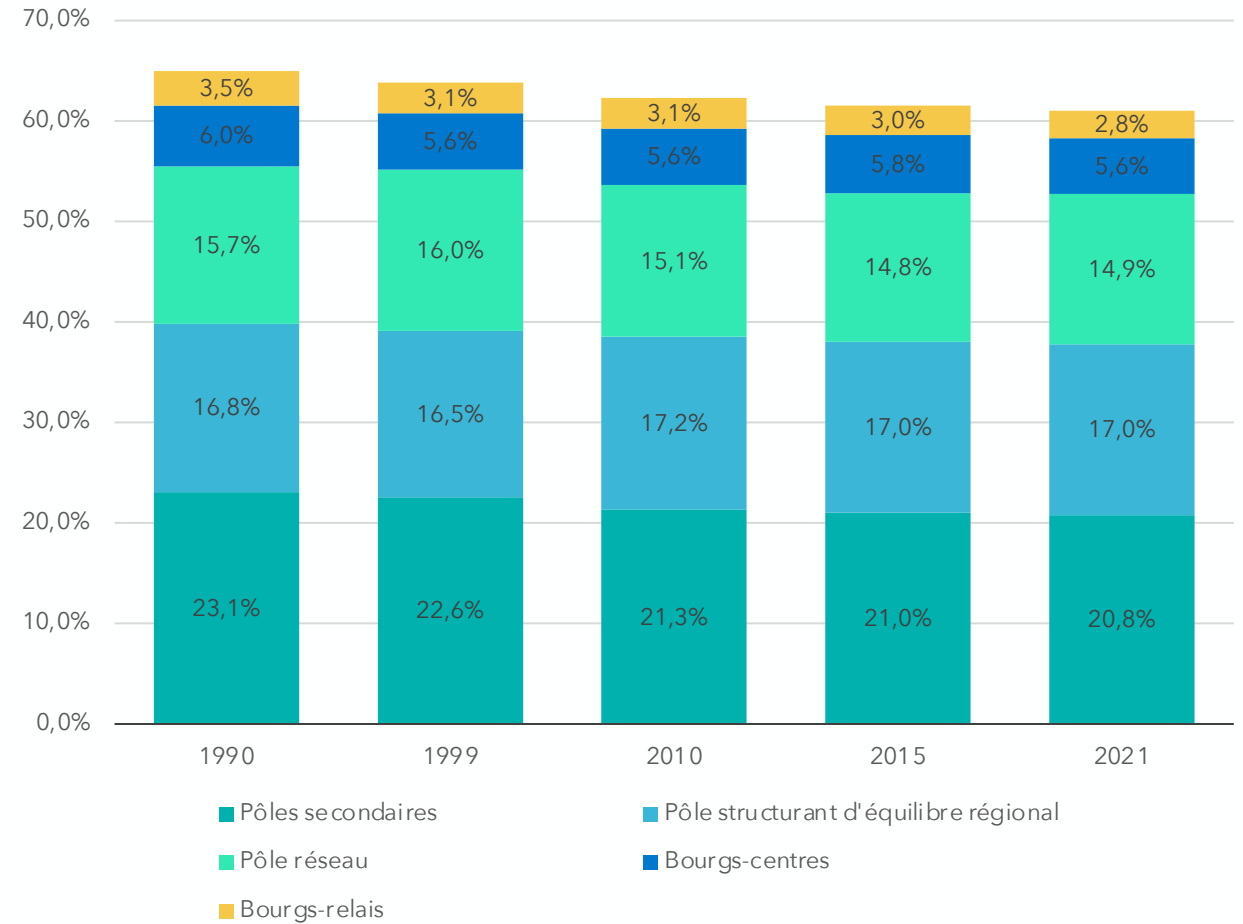
La population continue de croître mais moins vite qu'attendu

Evolution de la population du BUCOPA et de ses territoires de comparaison entre 1990 et 2021, en base 100
(Source : INSEE RP2021, atopia)



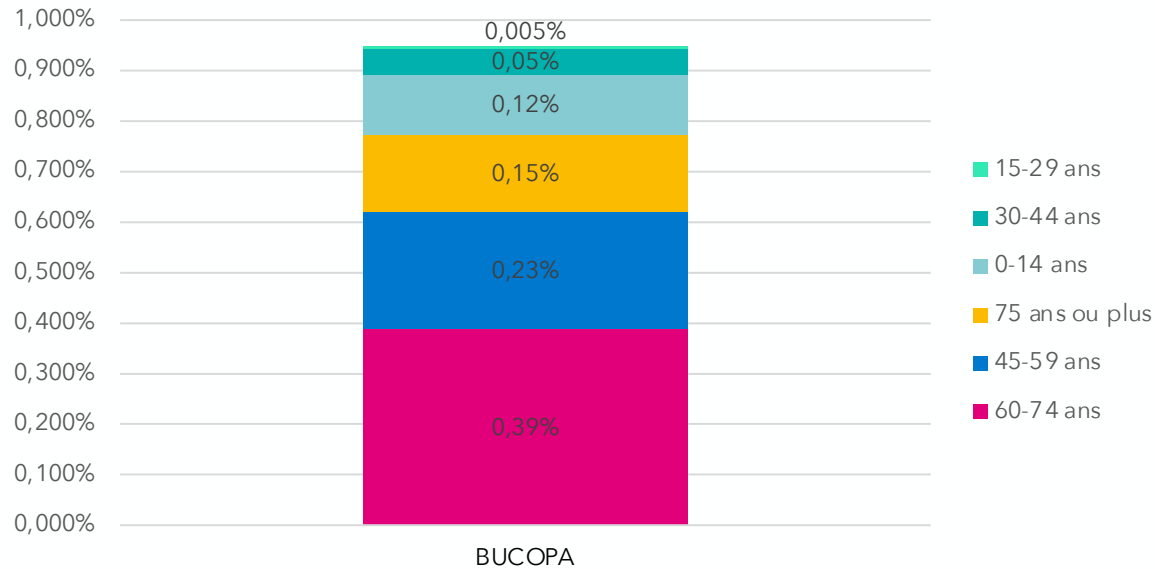
- Une croissance démographique qui se poursuit mais qui ralentit, portée par les communes périphériques de l'agglomération lyonnaise (marché de report) et le vieillissement de la population

Evolution du poids démographique des différents niveaux de polarité du SCoT BUCOPA entre 1990 et 2021

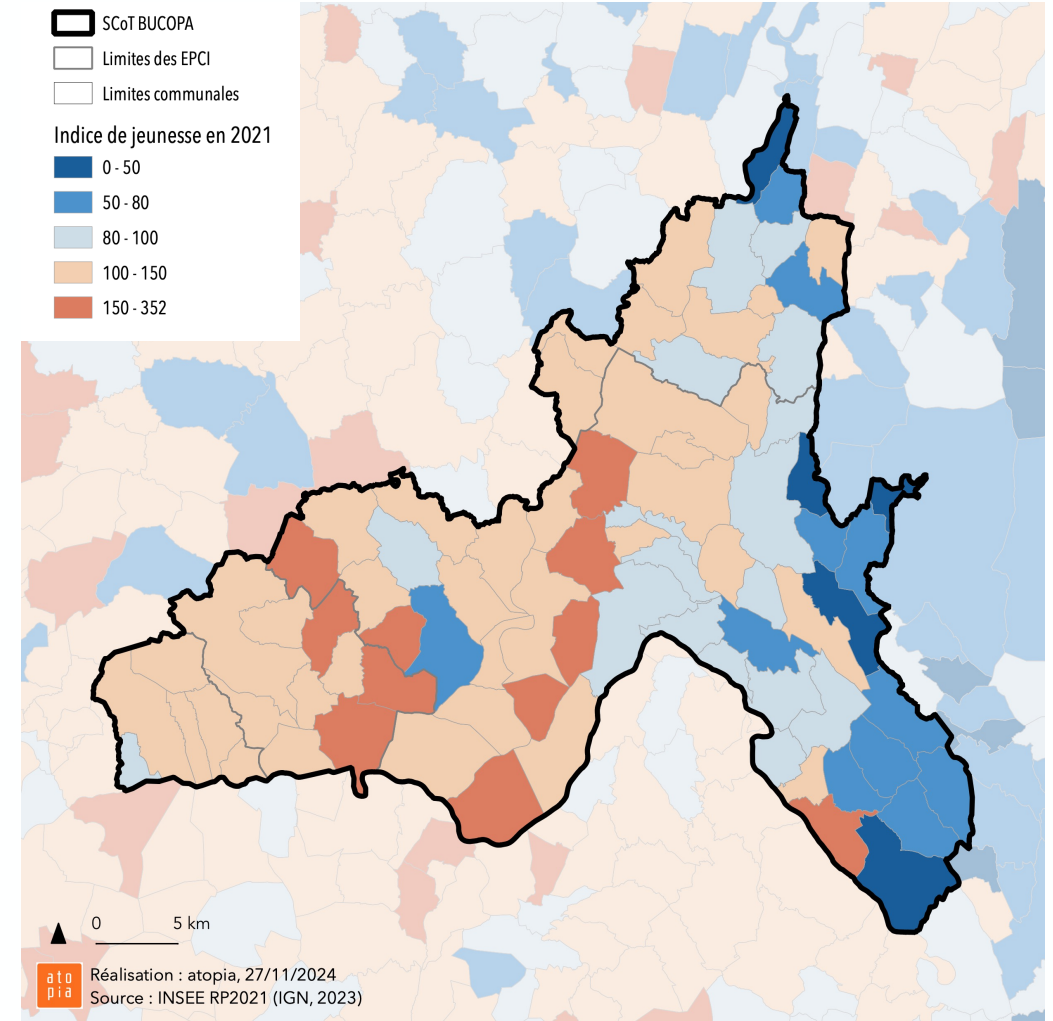


La croissance est portée par le vieillissement

Participation à l'évolution de la population selon la catégorie d'âge entre 2010 et 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)

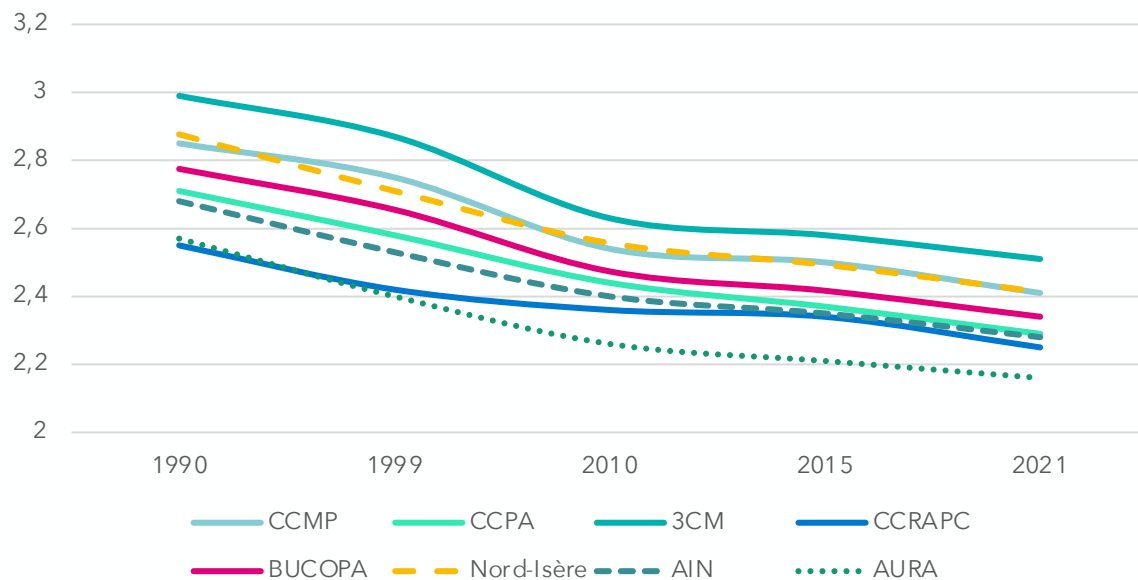


- **Un recul des 0-44 ans au profit des 45 ans et plus et un indice de jeunesse qui se fragilise par l'Est**
- **Une régression de la population jeune liée à une baisse de la natalité qui résulte sur une diminution des effectifs scolaires**

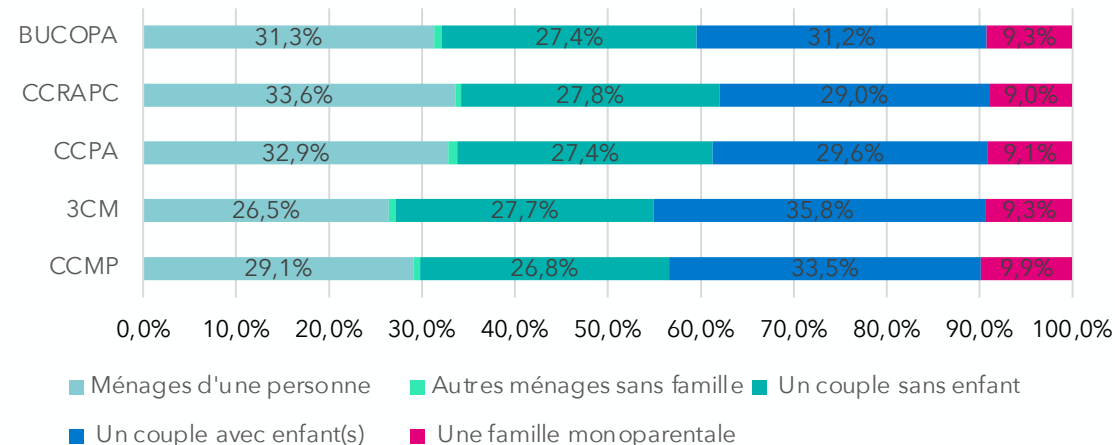


Des besoins en logements non satisfaits

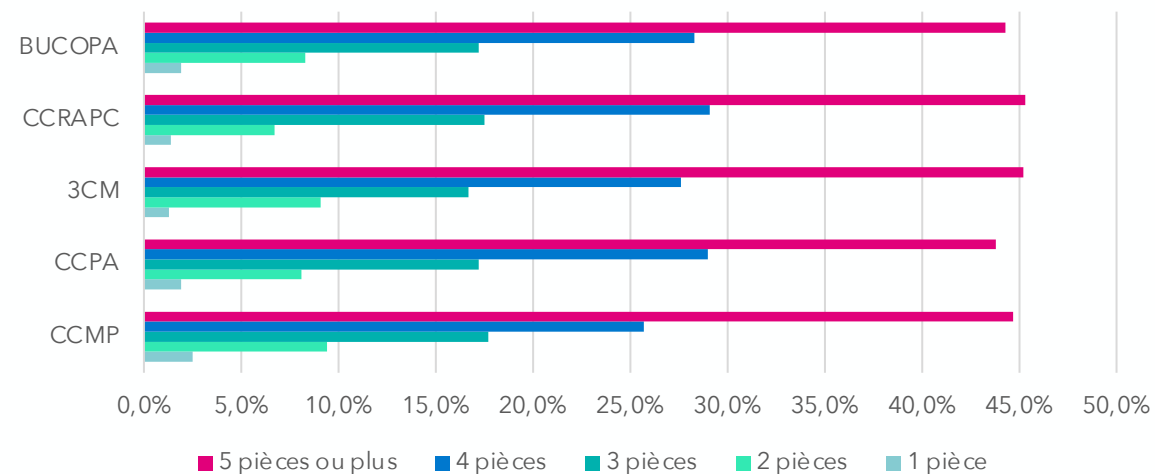
Evolution de la taille moyenne des ménages des territoires du BUCOPA entre 1990 et 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



Composition des ménages des territoires du SCoT BUCOPA en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



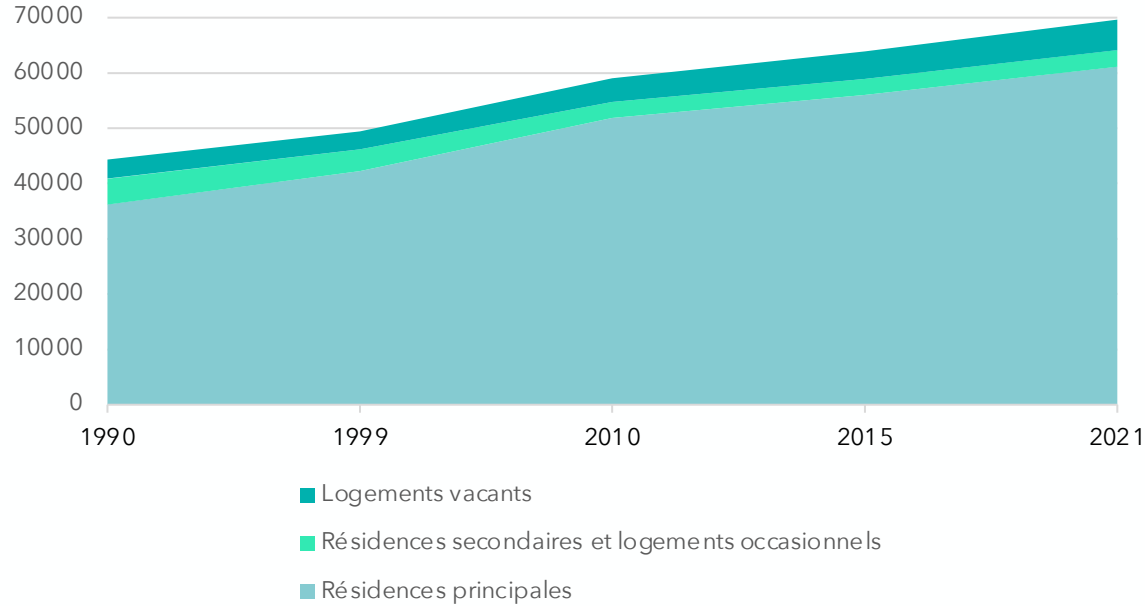
Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces des territoires du SCoT BUCOPA en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



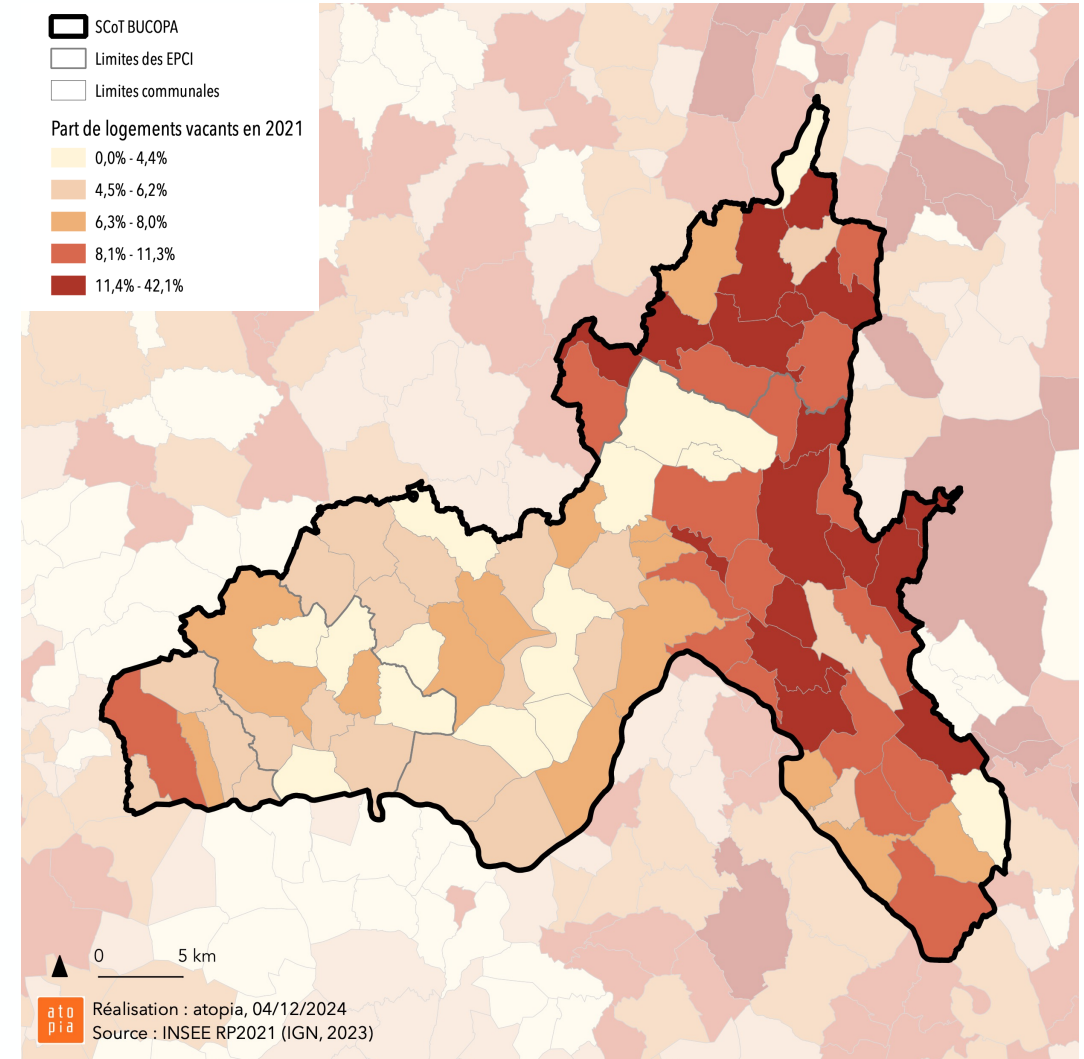
- Une inadéquation entre la composition des ménages et l'offre en logements
- Une surreprésentation de ménages seuls couplée à une surreprésentation de grands logements

Malgré l'attractivité résidentielle, une vacance importante

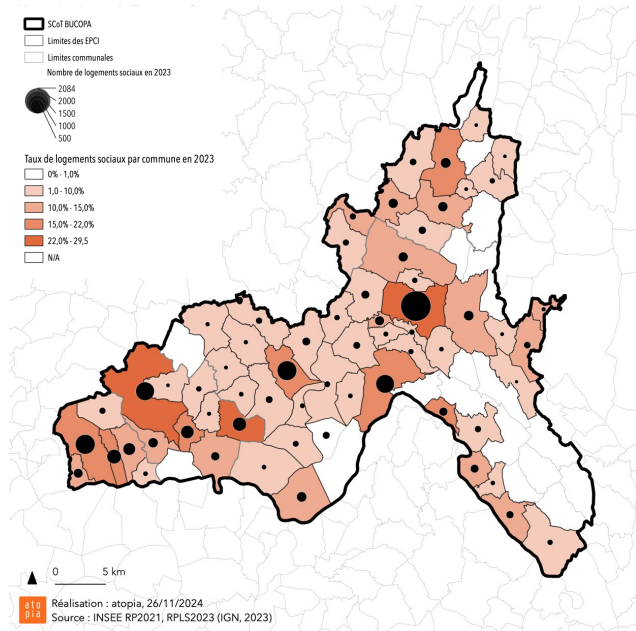
Evolution du nombre de logements par catégorie entre 1990 et 2021
(Source : INSEE RP2021, atopia)



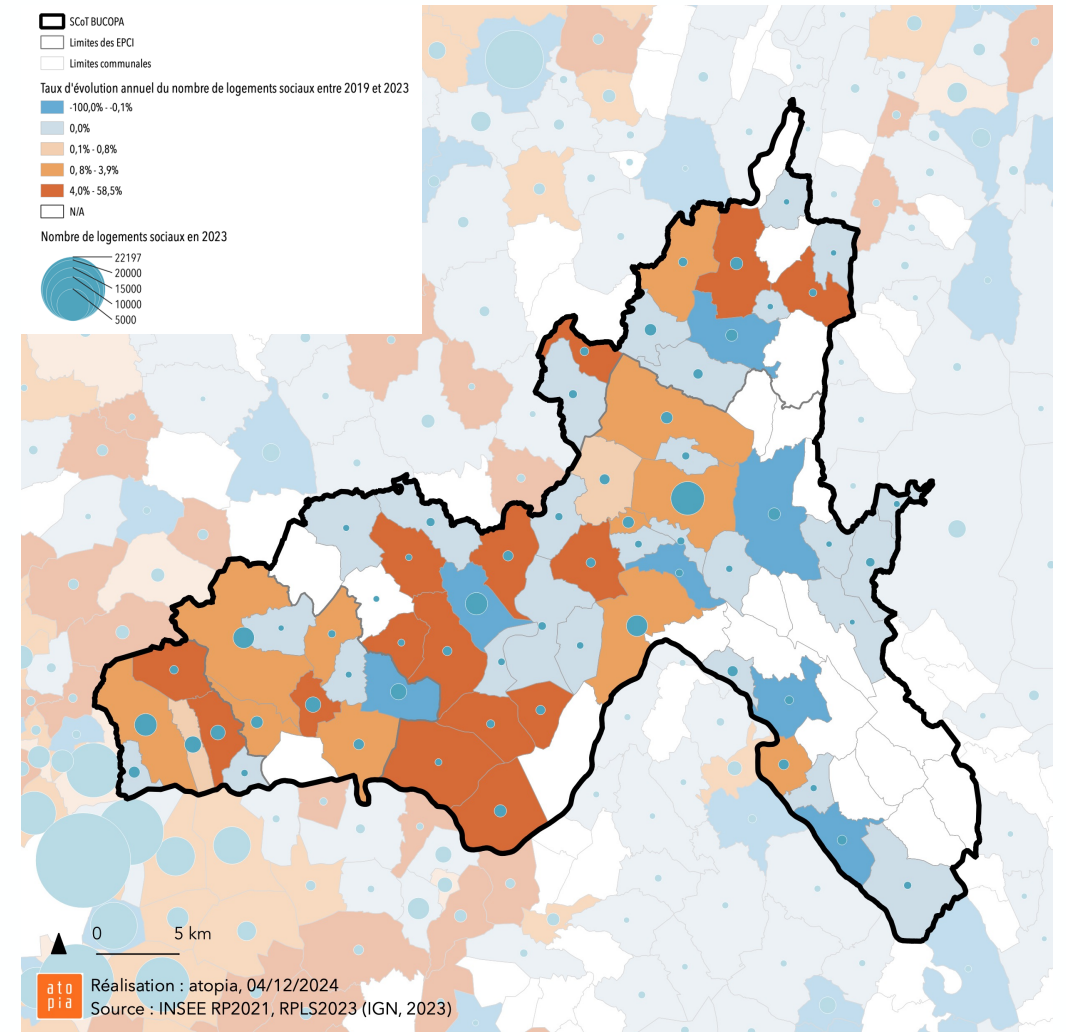
- **Un niveau de vacance qui interroge**
- **Un parc secondaire en déclin**
- **Quelle(s) opportunité(s) en matière de résorption de la vacance ?**



Une offre sociale encore insuffisante malgré des efforts

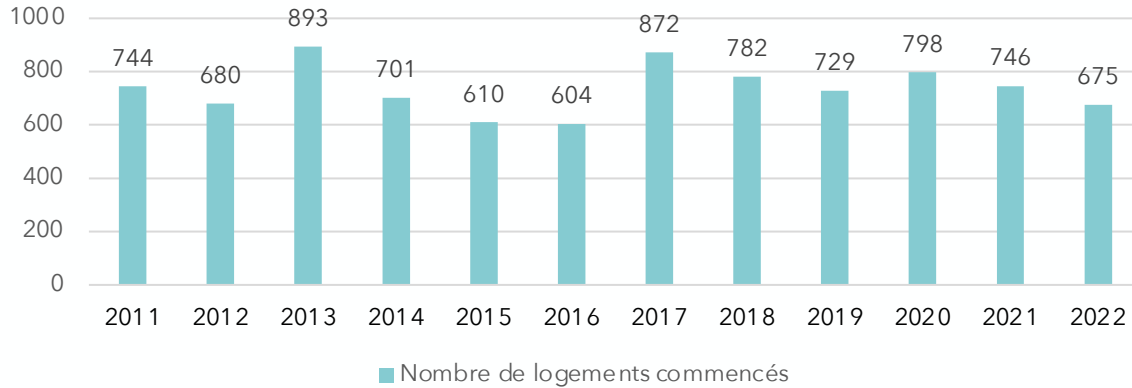


- **Le parc social s'accroît (de 12,6 à 13,8% du parc principal) mais il reste encore carencé sur les communes concernées par les objectifs de la loi SRU**
- **Des communes en voie d'atteinte des seuils démographiques SRU : Loyettes/Villieu-Loyes-Mollon/La Boisse**
- **Vigilance sur la répartition du parc social : enjeu de mixité sociale**

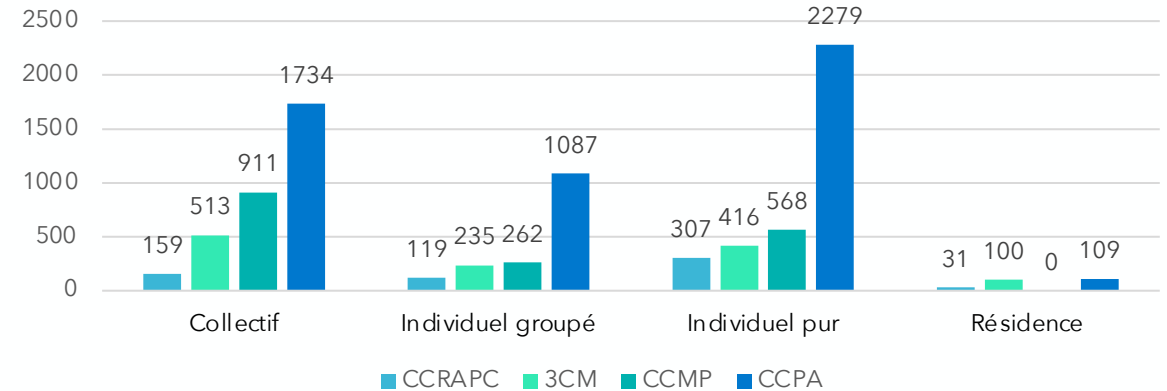


La construction neuve poursuit la périurbanisation

Logements commencés sur le territoire BUCOPA depuis 2011
(Source : SITADEL2023, atopia)



Nombre de logements commencés selon le type dans les territoires du SCoT BUCOPA entre 2011 et 2022
(Source : SITADEL2023, atopia)



Le rythme de construction se stabilise, mais reste en-deçà des objectifs du SCoT, avec des problématiques spécifiques qui freinent les mises en chantier :

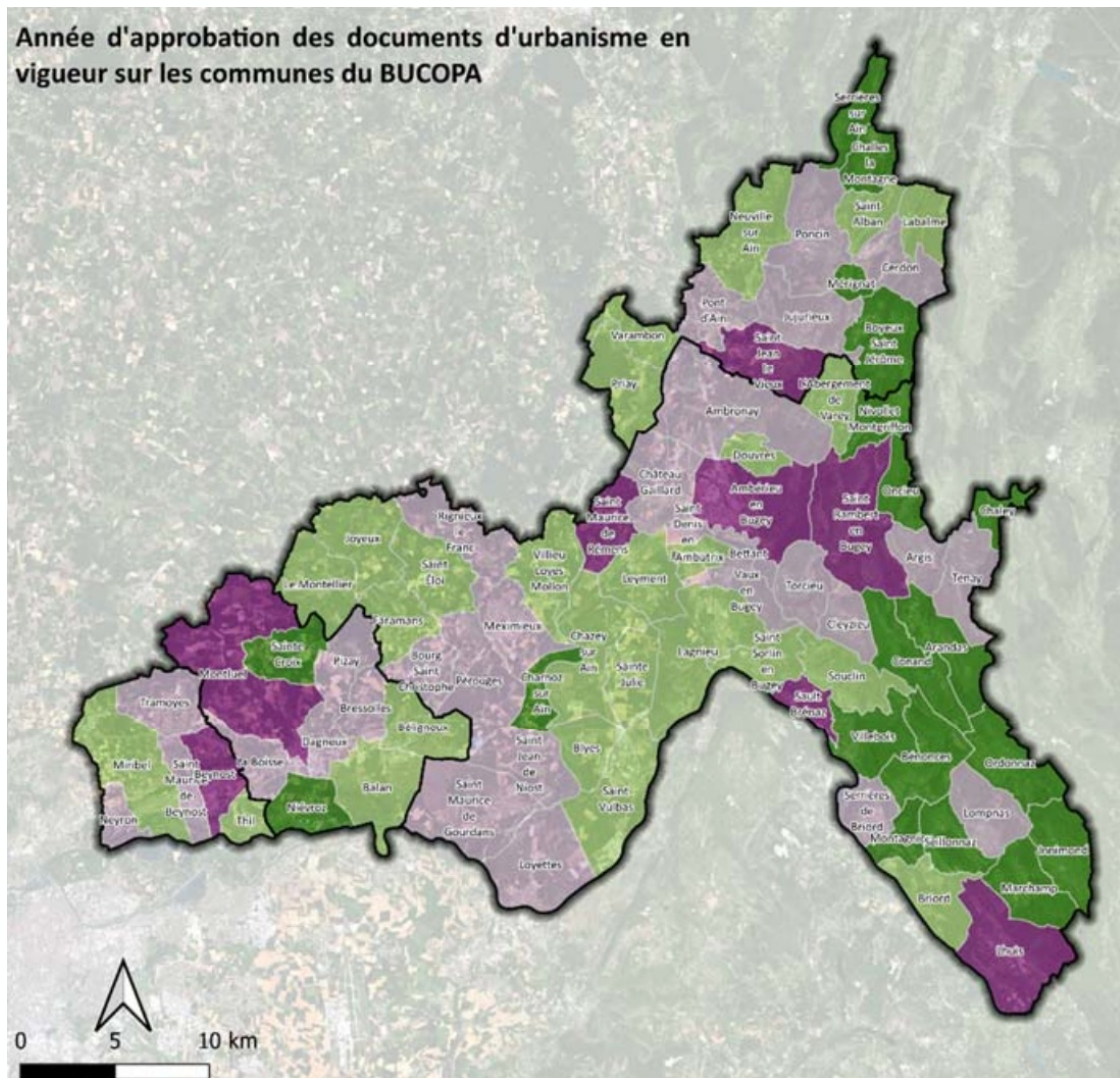
- conjugaison de la démarche spéculative post-COVID des promoteurs à la crise économique 2022
- entrée de vigueur de plans de prévention des risques (ex : Pont-d'Ain)
- des capacités d'assainissement insuffisantes sur certaines communes

Une production équilibrée entre logements individuels et collectifs

L'effort constructif est assuré par les autres communes (espace rural)

Niveaux de polarités	Répartition de l'effort constructif			Différences entre efforts demandés et bilan
	1999-2012	DOO 2016-2030	Bilan 2017-2022	
Pôle structurant et pôle réseau	34,4%	42,1%	35,2%	-6,9%
Pôles secondaires	19,1%	20,6%	15%	-5,6%
Bourgs-centres	5,5%	8,9%	4,4%	-4,5%
Bourgs-relais	2,5%	5,1%	1,24%	-3,86%
Autres communes	38,5%	23,3%	43,7%	+20,4%

Des documents de planification n'intégrant pas encore les objectifs du SCoT



▭ Périmètre SCOT BUCOPA

▭ Périmètre des EPCI

Année d'approbation

■ pas de date d'approbation

■ antérieur à 2010

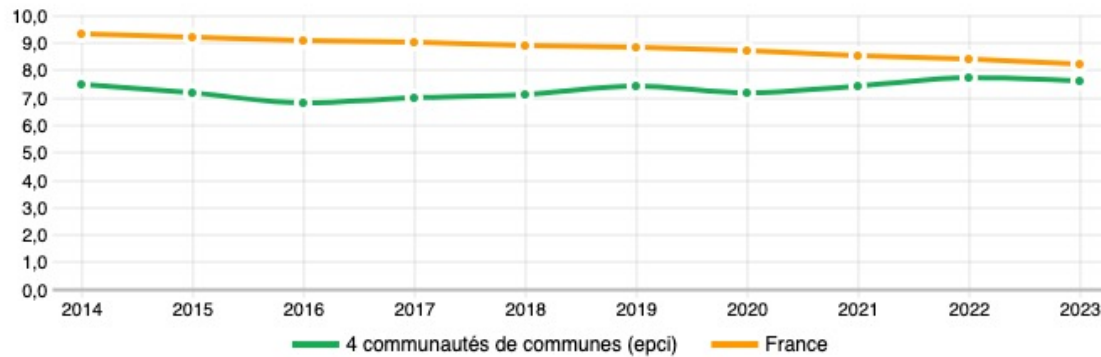
■ entre 2010 et 2017

■ postérieur à 2017

- La compétence urbanisme/droit des sols demeure aux communes, impliquant une difficulté de mise en œuvre locale pour atteindre les objectifs du SCoT
- Les politiques publiques communautaires restent encore peu nombreuses : 2 PLH en vigueur, 1 en projet ; 1 schéma de d'accueil des entreprises ; 1 schéma de développement touristique

L'équilibre de l'offre globale en équipements mais des besoins spécifiques

Évolution de la densité de généralistes au 31/12 pour 10 000 hab.



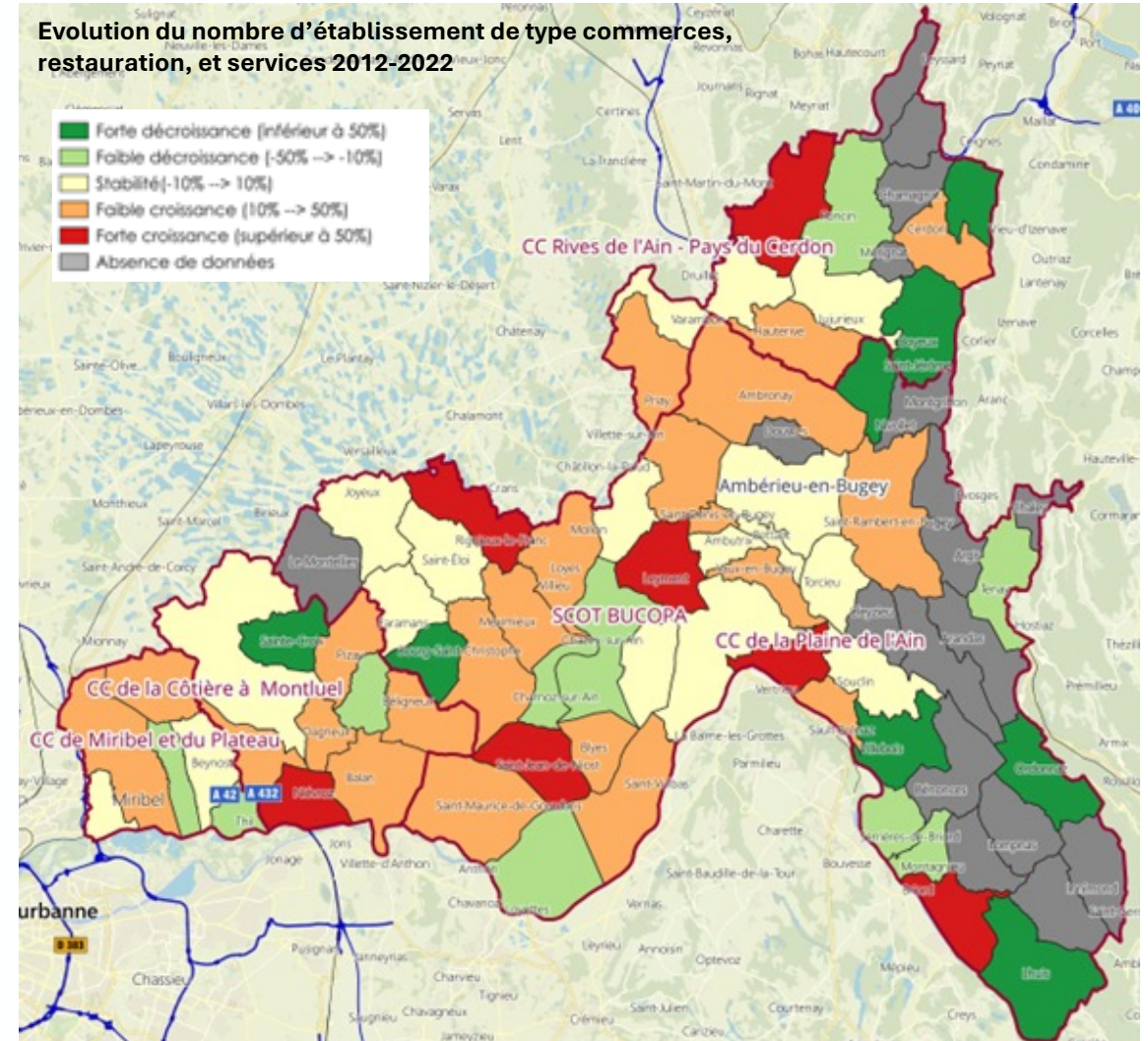
Source : FNPS - INSEE

**Une armature commerciale stable et qui se renforce :
+15 000 m² SV en 10 ans, en accompagnement de la
croissance démographique**

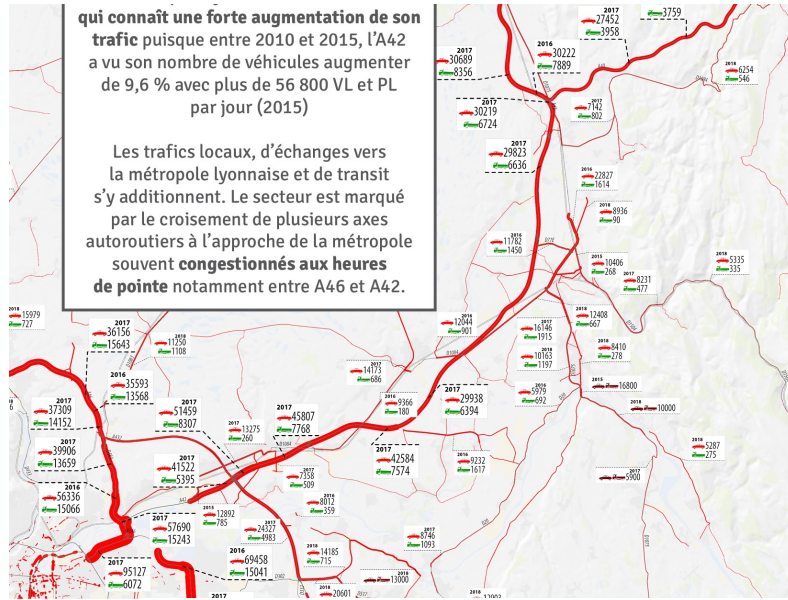
Vigilance :

- **sur les besoins médicaux actuels et futurs : diminution de la densité de médecins généralistes, vieillissement de la population, diversification des besoins**
- **sur les équipements d'enseignement du 1^{er} degré : tendance nationale à la baisse des effectifs scolaires, fermetures de classes/écoles – démographie – quels futurs usages ?**

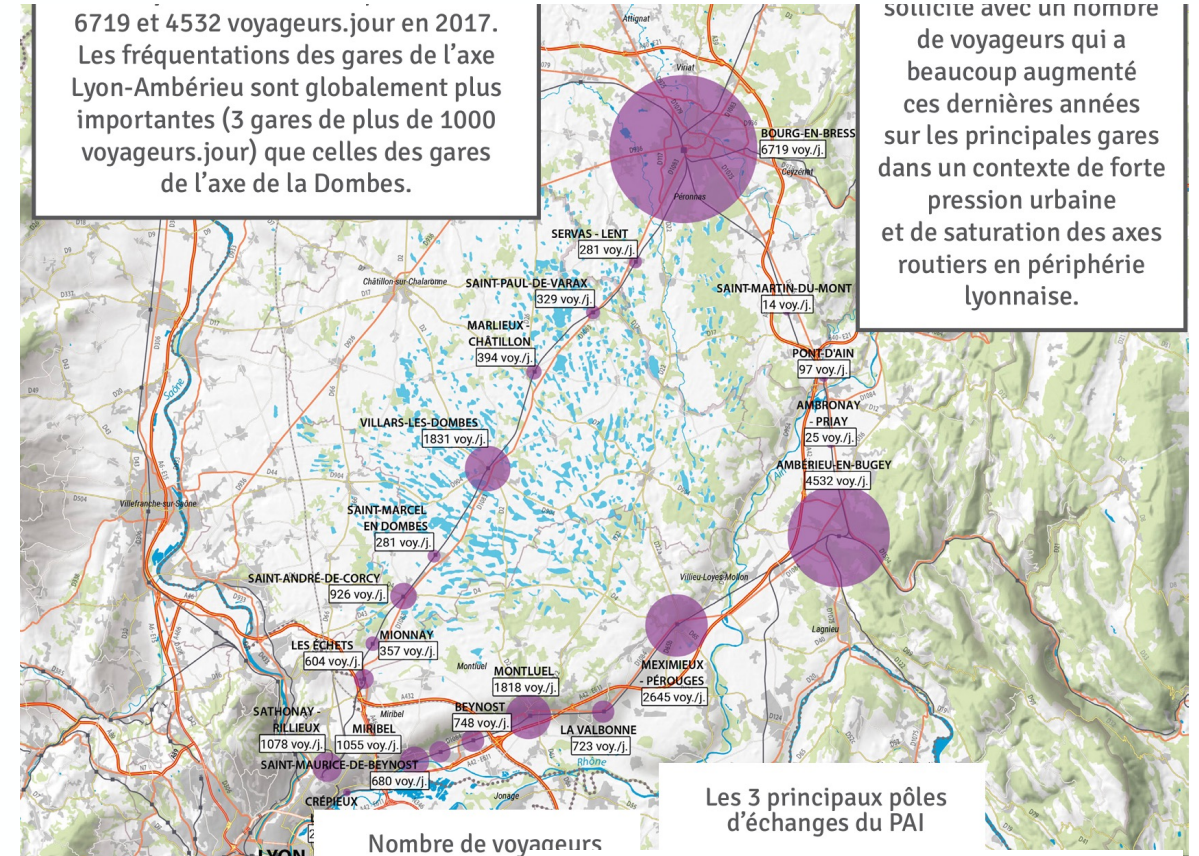
Evolution du nombre d'établissement de type commerces, restauration, et services 2012-2022



Un territoire de flux multimodes



Trafics routiers journaliers

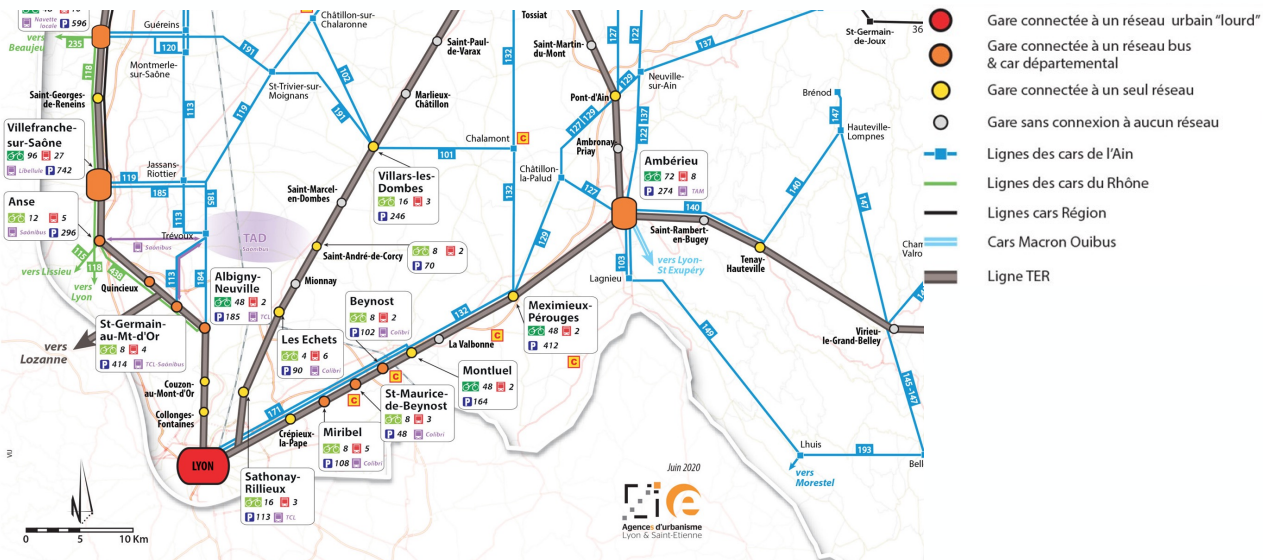


Fréquentation des gares

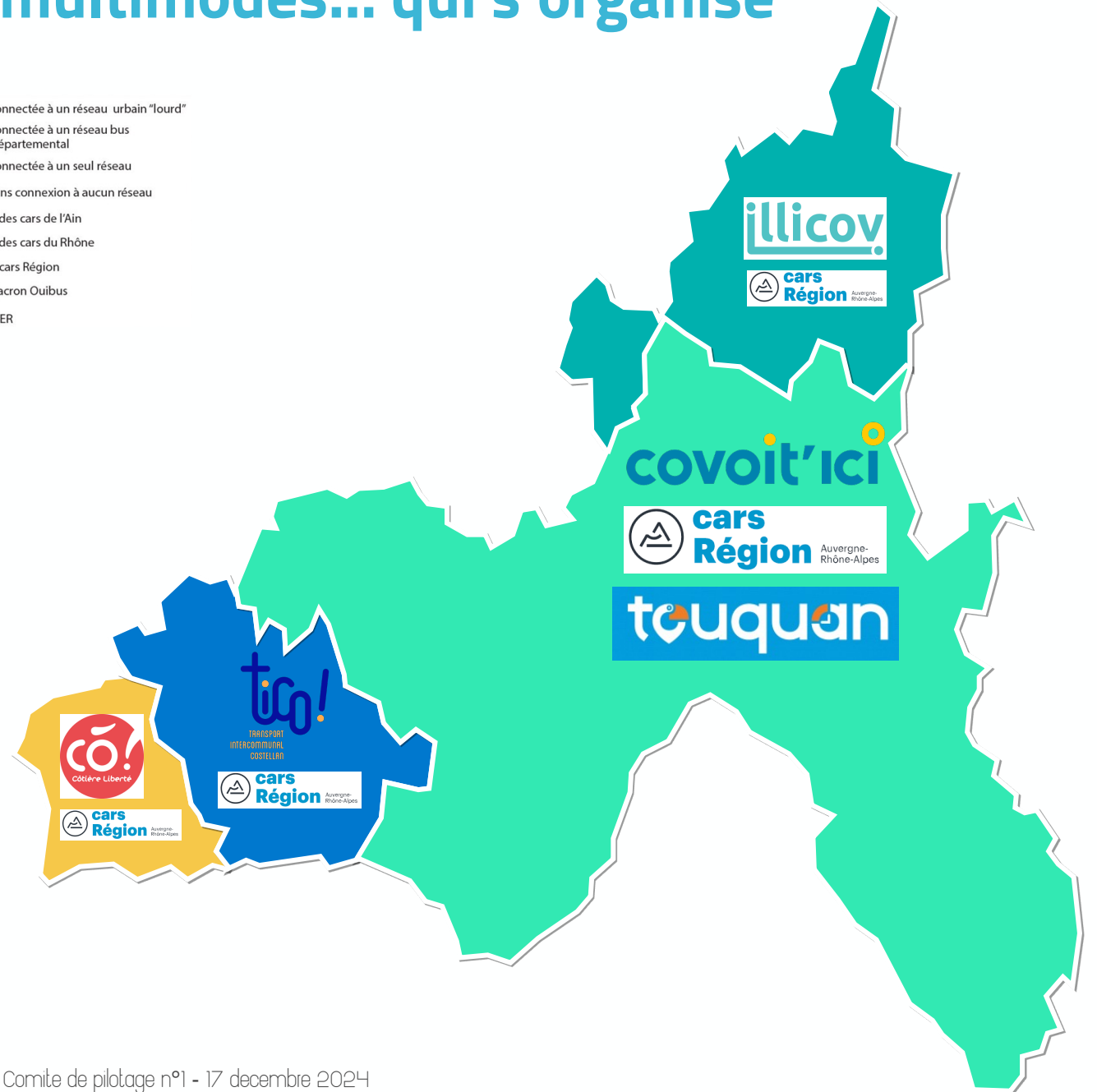
Les 3 principaux pôles d'échanges du PAI

- Des gares plus performantes que d'autres en termes de desserte/fréquence/cadencement des trains
- Une dépendance à la voiture encore importante marquée par des problématiques de congestion
- Des mobilités douces, collectives et partagées en développement

Un territoire de flux multimodes... qui s'organise



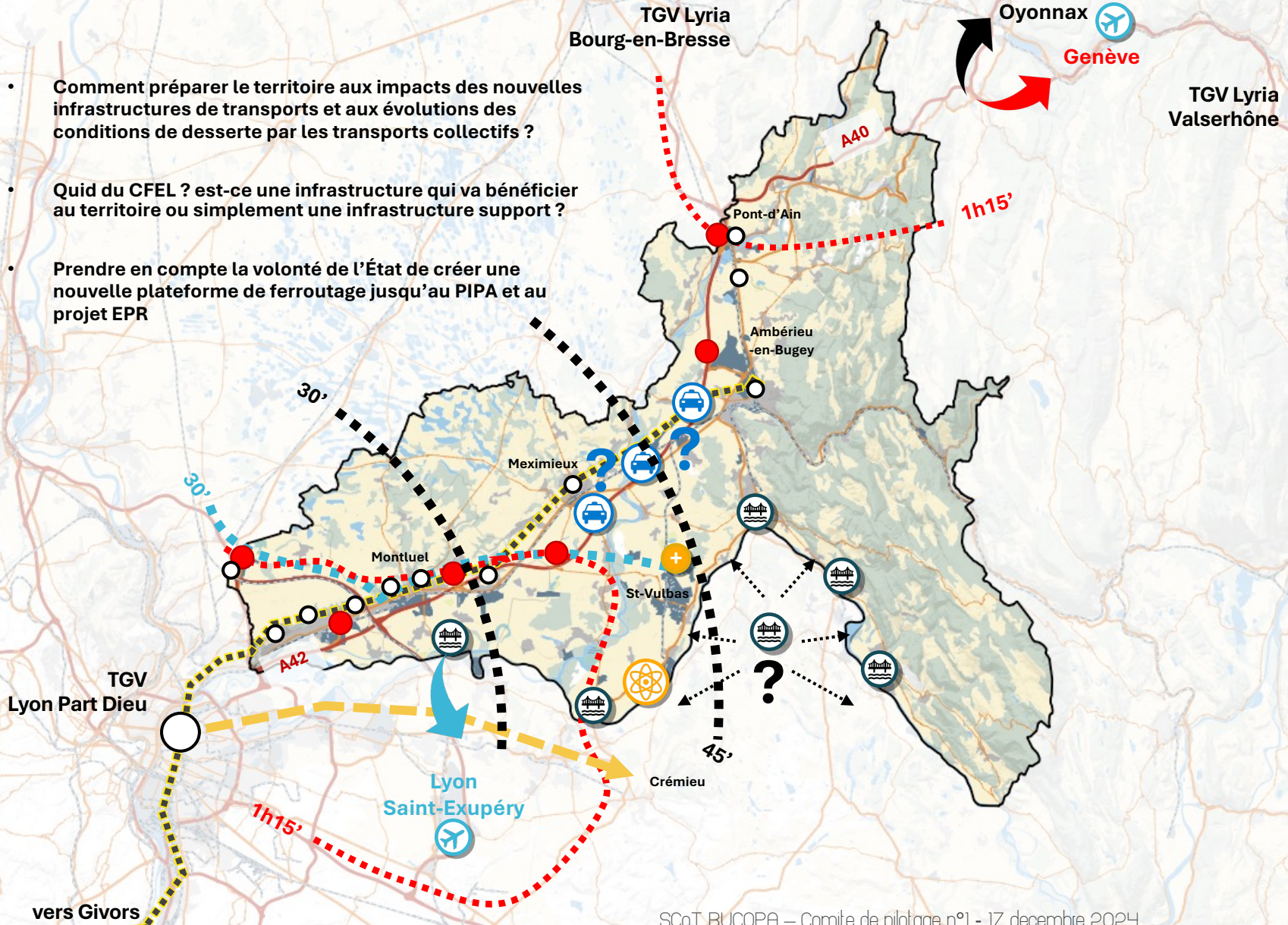
- Des offres de services à la mobilité articulées à l'échelle communautaire sans approches intercommunautaires
- Un maillage en mobilités douces en manque de liaisons entre les intercommunalités
- Un maillage d'infrastructures collectives discontinu



Les projets d'infrastructures : quel fonctionnement pour le BUCOPA ?

- Comment préparer le territoire aux impacts des nouvelles infrastructures de transports et aux évolutions des conditions de desserte par les transports collectifs ?
- Quid du CFEL ? est-ce une infrastructure qui va bénéficier au territoire ou simplement une infrastructure support ?
- Prendre en compte la volonté de l'État de créer une nouvelle plateforme de ferroutage jusqu'au PIPA et au projet EPR

IGN BDTOP0, BDCARTO ; atopia



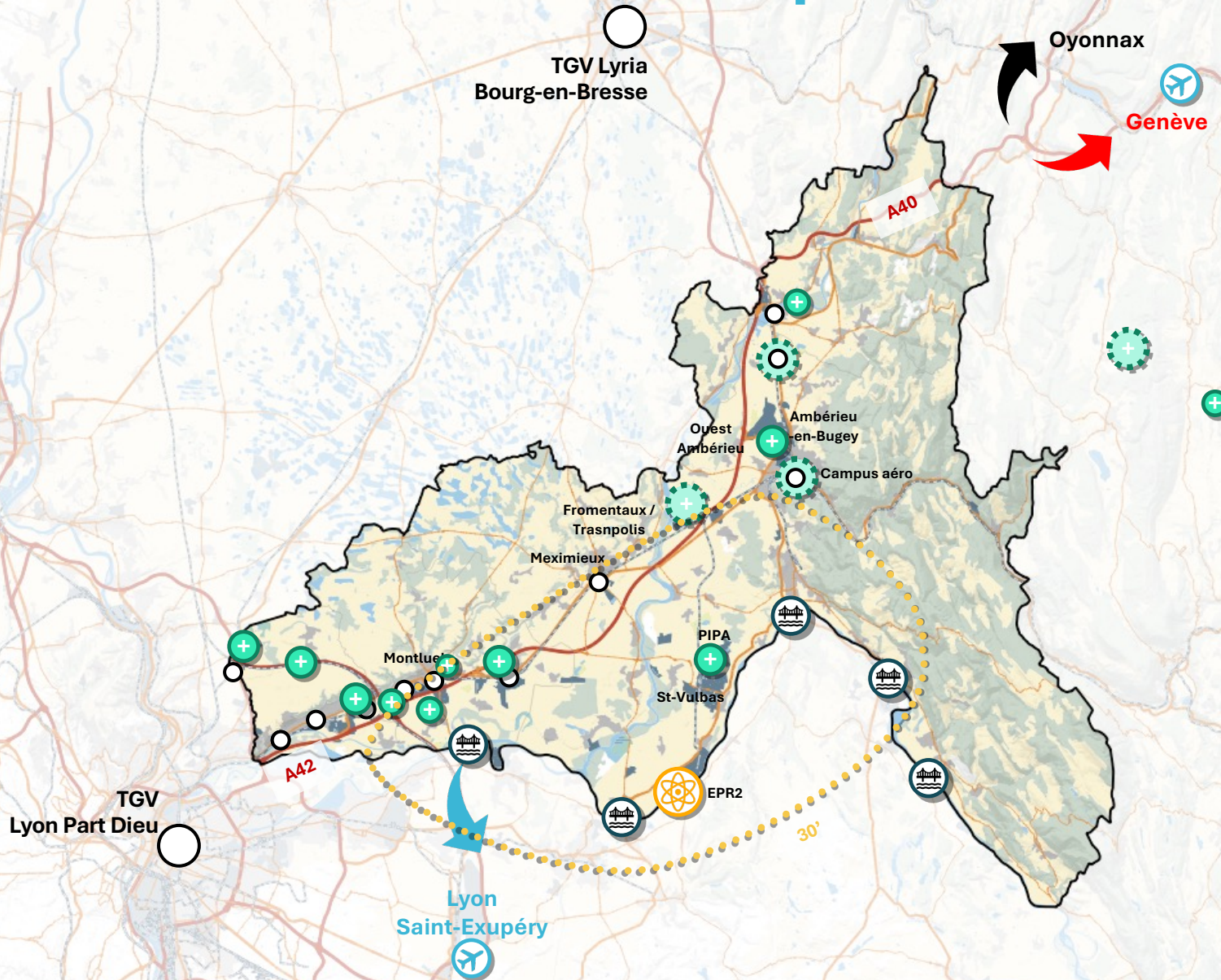
Etat projeté :

les infrastructures au bénéfice du BUCOPA

- A42
- diffuseur A42 (5 + 1 à Leyment) diffuseurs / A432 (1 diffuseur)
- 2 franchissements sur le Rhône +1
- 11 gares TER (fréquences de desserte variables) + REM Lyon <> Montluel ? + CFEL ?
- embranchement fer (PIPA, centrale du Bugey) + plateforme de transbordement Lyon <> Turin
- 2 aéroports internationaux à moins de 1h30
- + EPR2 + extension PIPA

Une armature économique structurante et qui se renforce

IGN BDTOP0, BDCARTO ; atopia

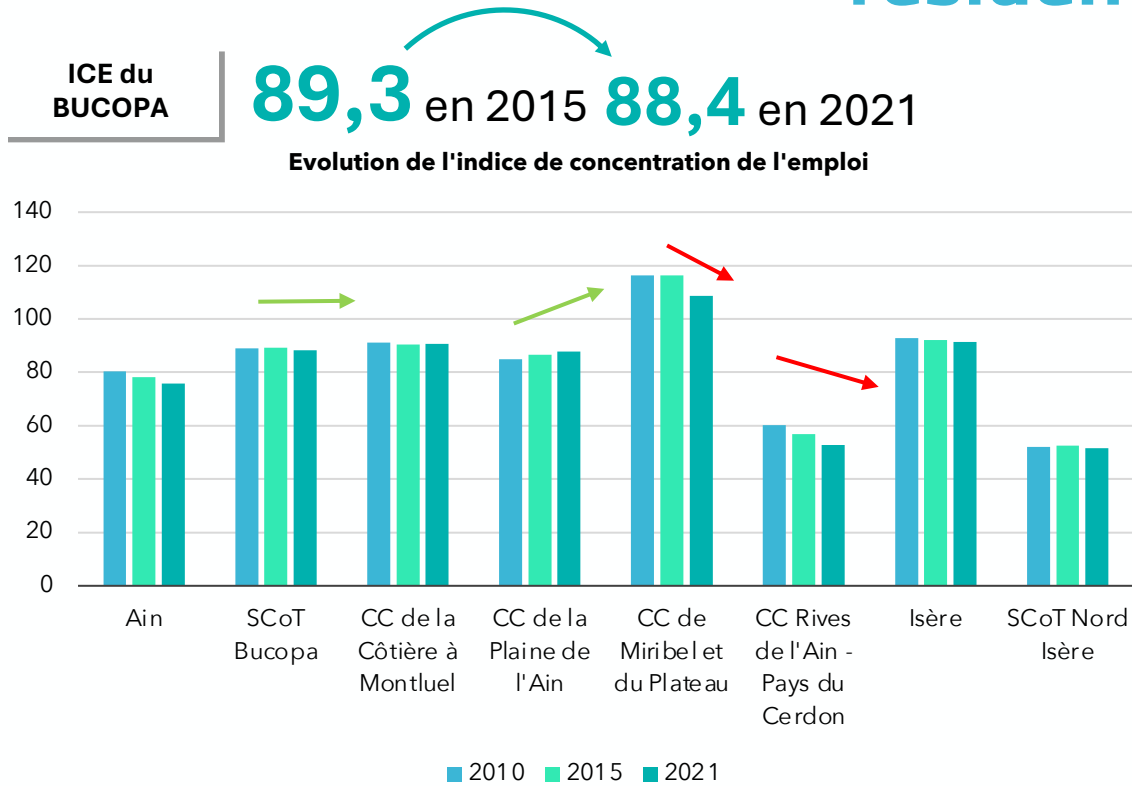


De nombreux projets d'industries ou de nouveaux espaces d'aménagement à vocation économique réalisés à court, moyen et long terme, qui renforcent la diversité du tissu économique local.

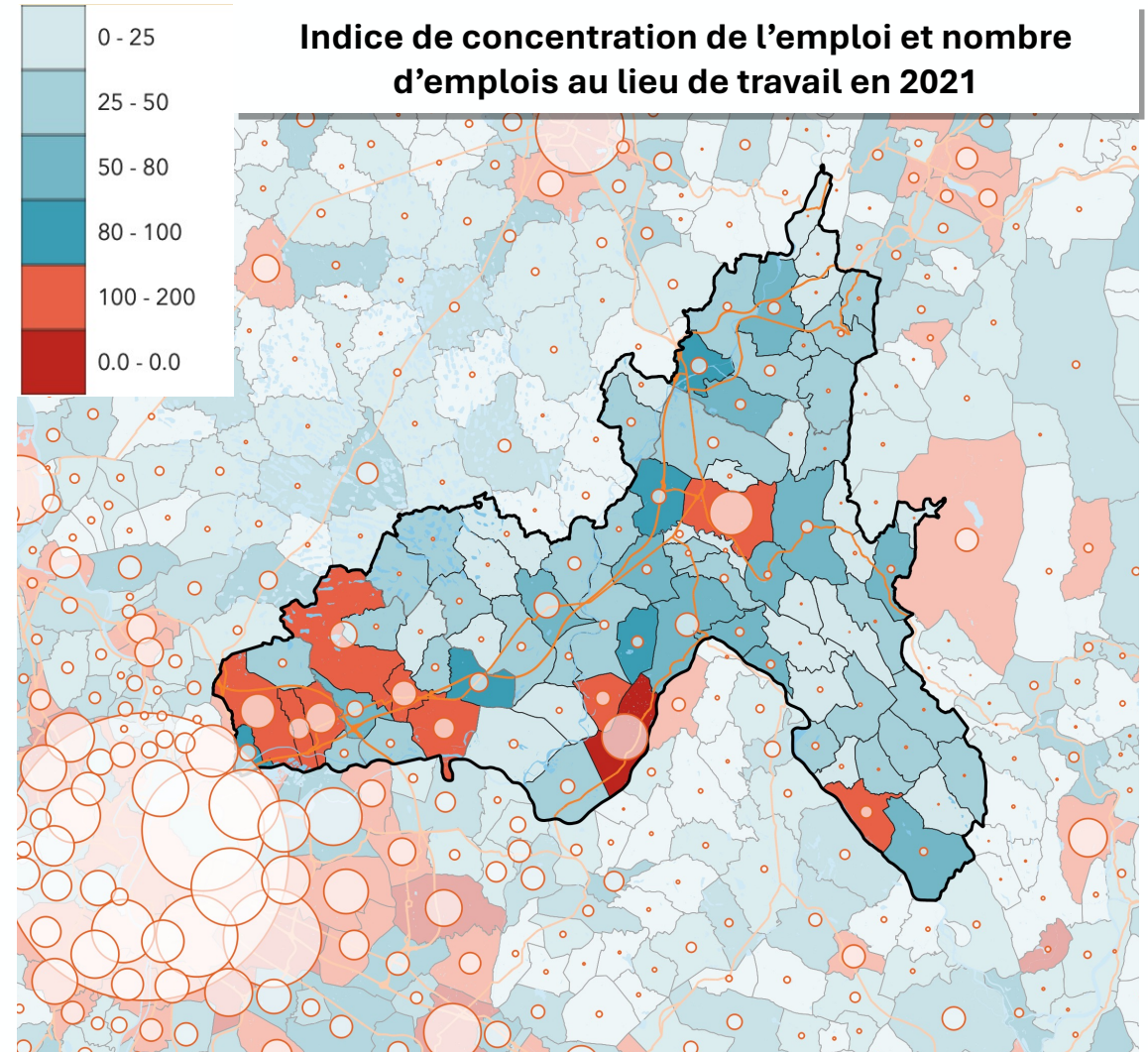
Comment préparer le BUCOPA aux impacts de ces nouveaux projets : organisation des trames viaires principales et secondaires ? Répartition de actifs résidents ? Quels critères ?

→ Quelle articulation / cohérence à l'échelle du BUCOPA entre les offres et les développements communautaires et communaux ?

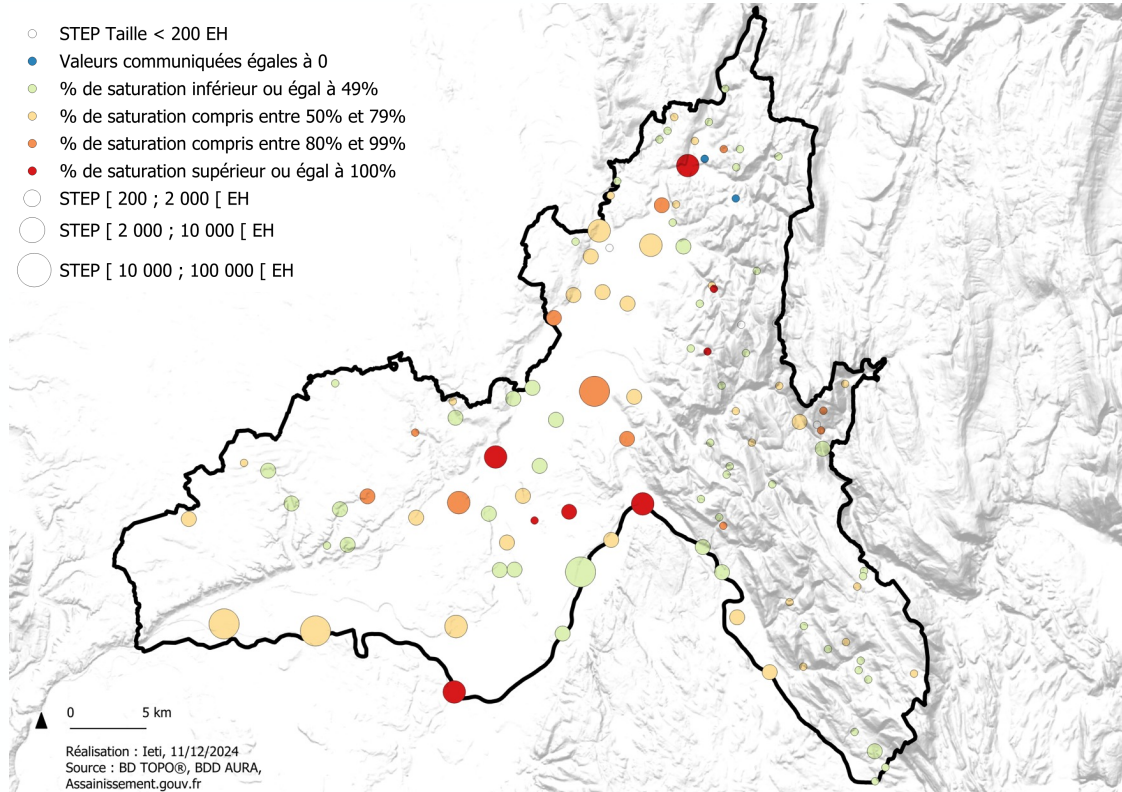
Malgré son appareil économique, une tendance à la résidentialisation



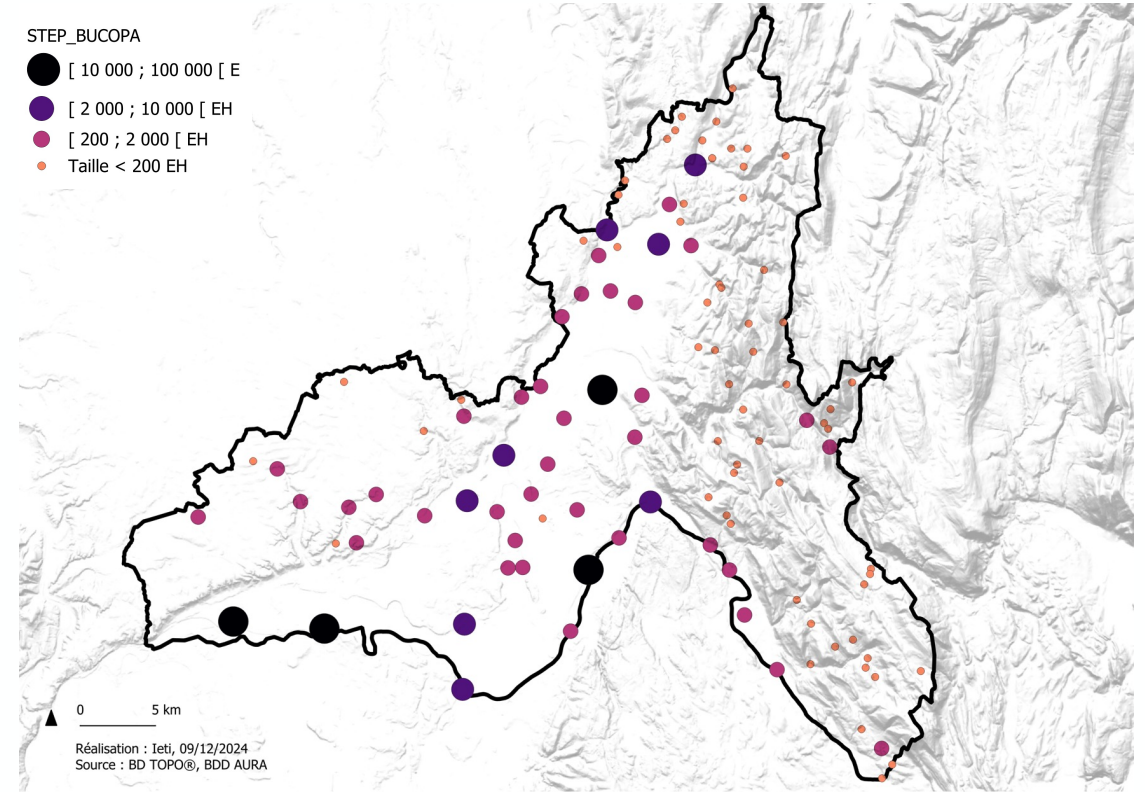
- **Un bassin d'emplois croissant mais une concentration de l'emploi en baisse**
- **Un tissu économique spécialisé autour des filières industrielles**
- **Un tissu économique et socioprofessionnel distinct entre la Côtière, la Plaine de l'Ain et le Bugéy**



Assainissement : vigilance sur la dépendance aux grosses installations

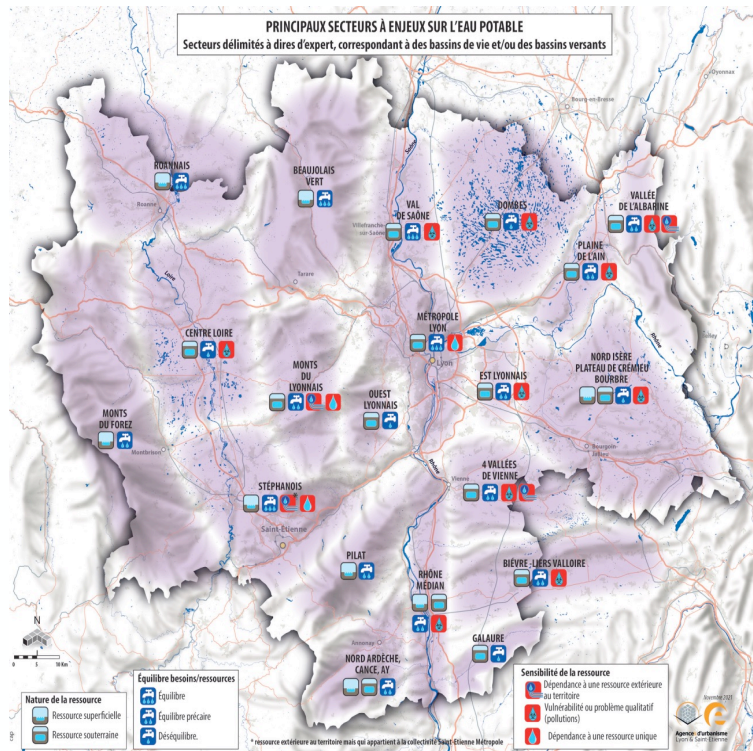


- Une forte concentration des STEP > 200 EH dans la Plaine de l'Ain
- Capacité globale de 221 055 EH pour une charge entrante de 139 867 EH (63% de saturation organique)

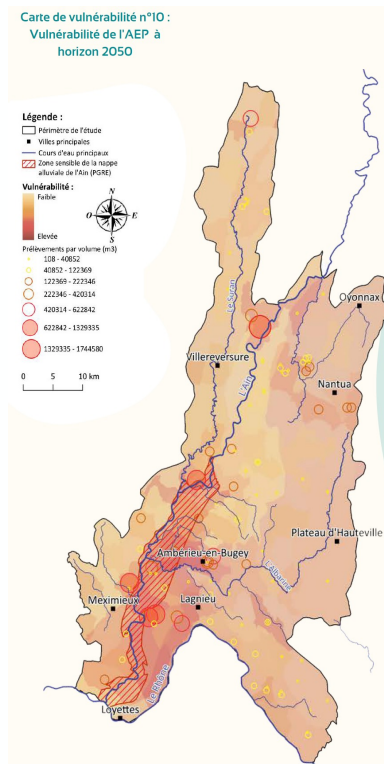


- 113 STEP : hétérogénéité des performances et problématique de qualité/capacité d'accueil d'effluents supplémentaires
- Une charge entrante polarisée par les STEP > 10 000 EH (50% de la charge)

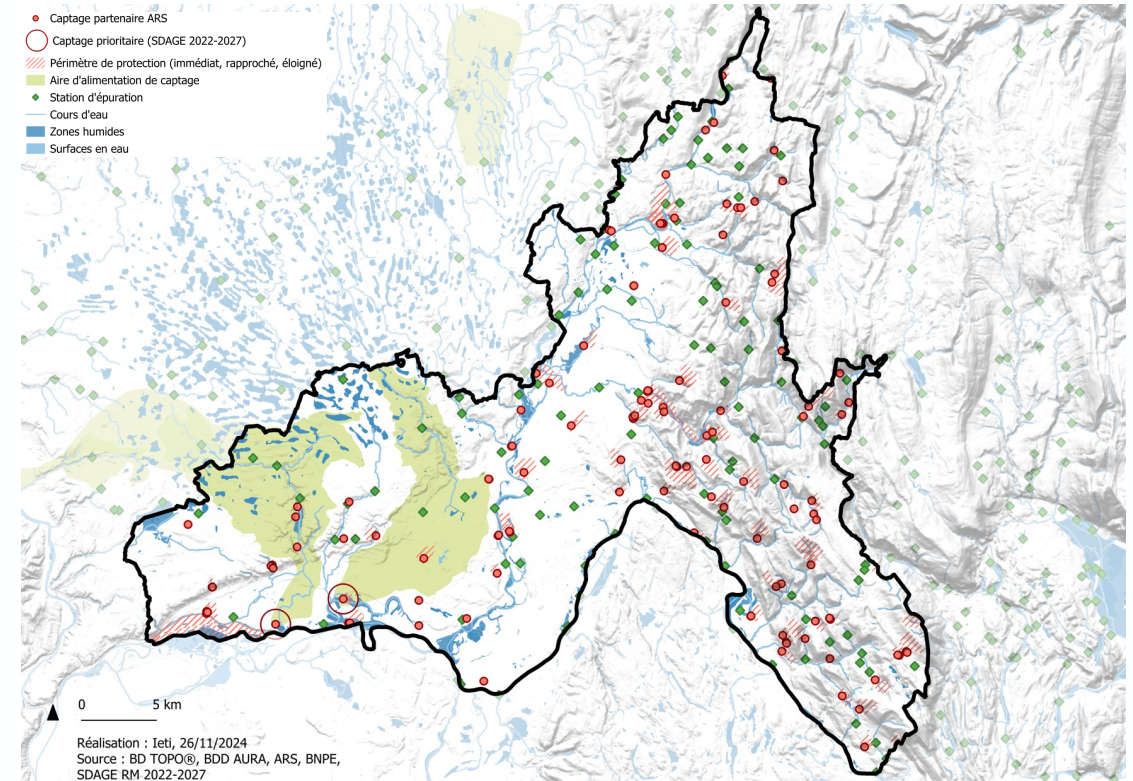
Eau potable : une ressource vulnérable



Extrait de : Etude eau potable – InterScot (2021)



Extrait de : Etude vulnérabilité au changement climatique – Etude prospective Ain Aval 2050

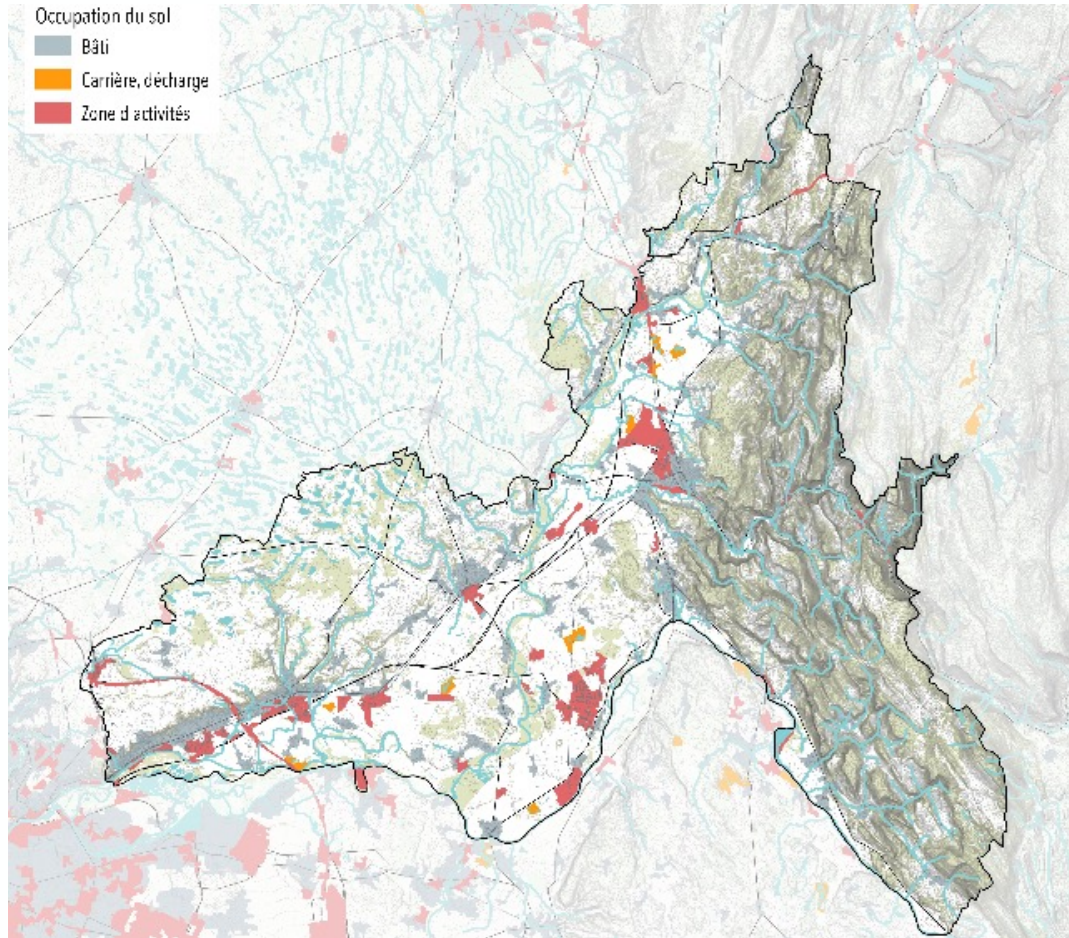


Enjeu de gouvernance de la gestion du grand cycle de l'eau :

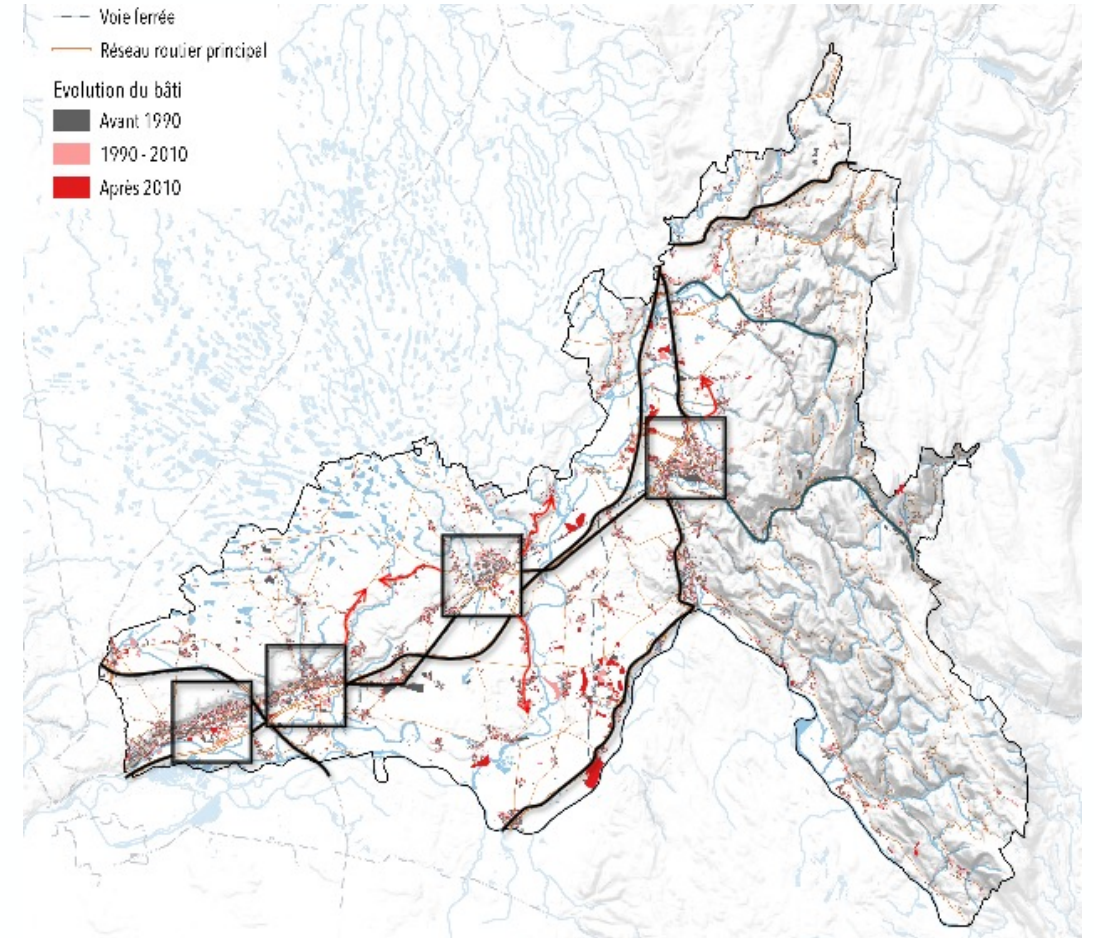
- **Ressources principales : nappes souterraines affleurantes → pression quantitative et qualitative**
- **Des périmètres de protections et DUP sur la majorité des captages**
- **La ressource exploitée est vulnérable d'un point de vue qualitatif et quantitatif**

- **gestion morcelée sur le territoire : syndicats intercommunaux mais pas communautaires, communes, etc**
- **incertitude sur le transfert de la compétence GEMAPI**

Des paysages traversés sous pression

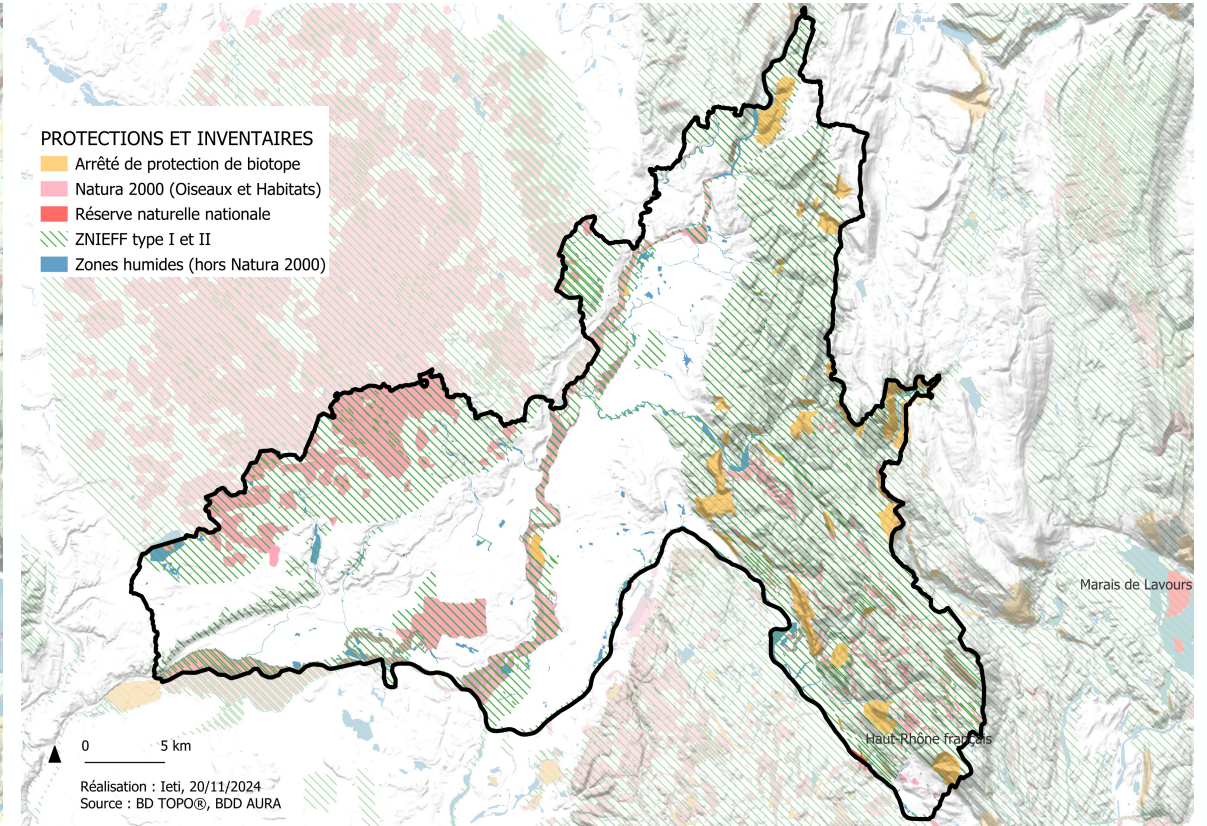
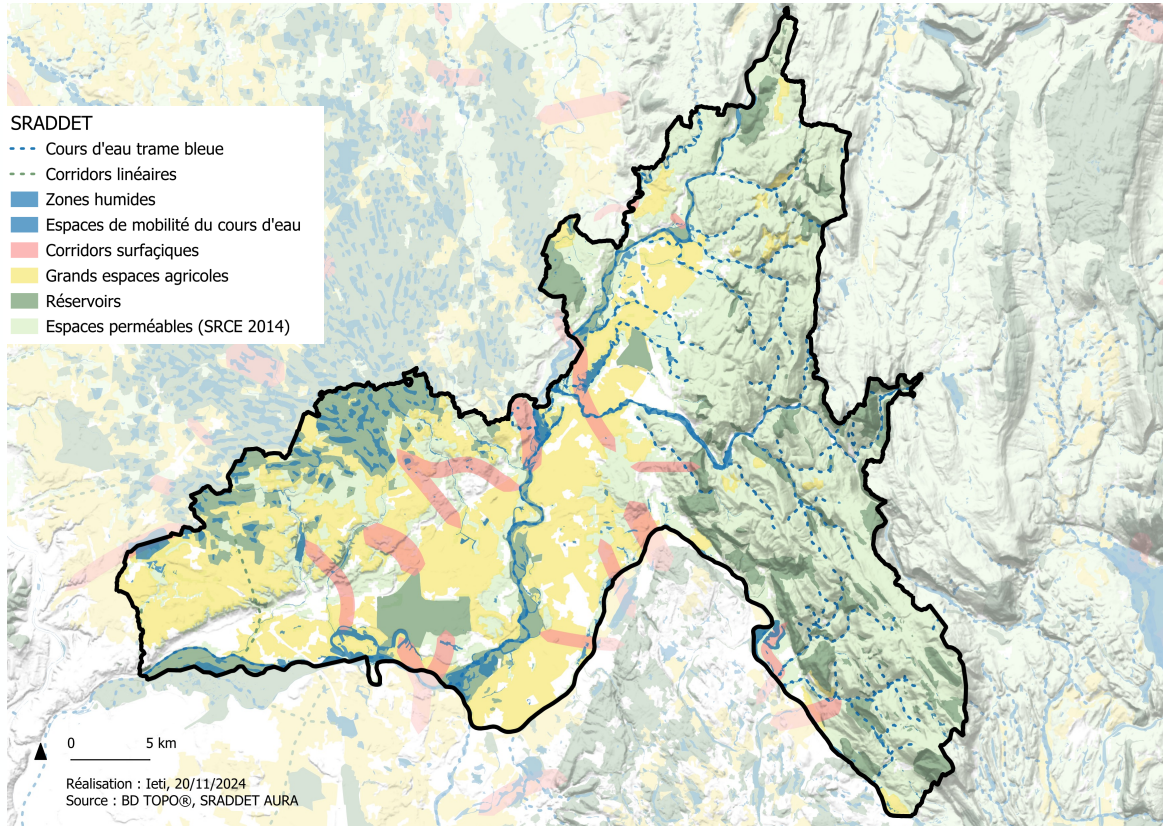


- **Un paysage impacté par de multiples ZAE et l'anthropisation**



- **Des transitions paysagères peu perceptibles entre l'urbain et le non-urbain**

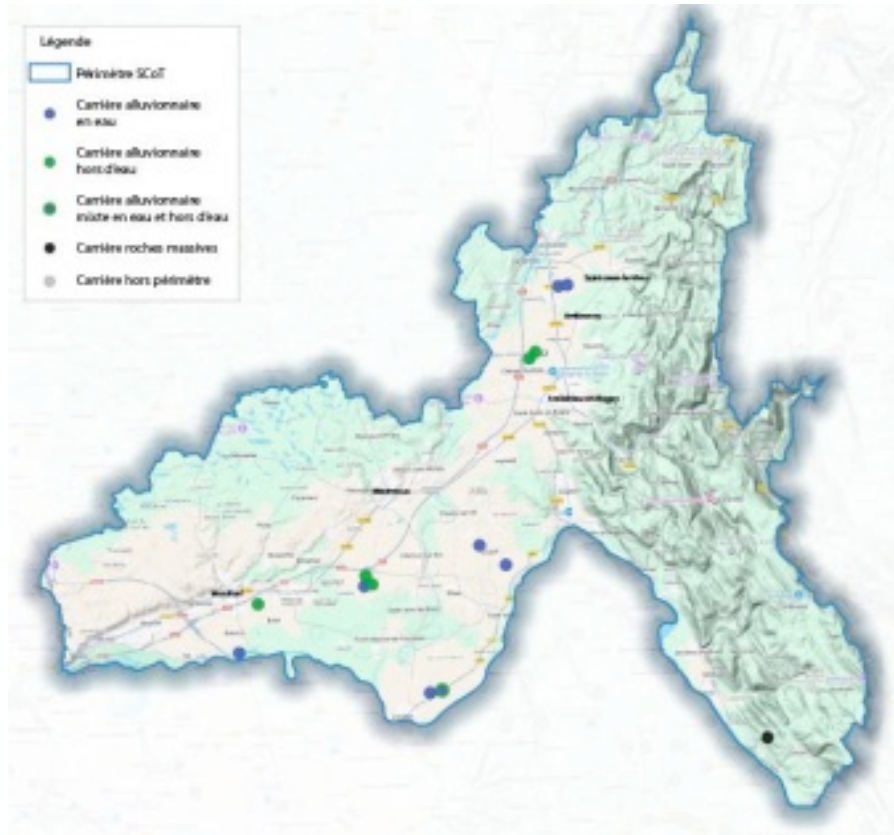
Un maillon fragilisé du réseau écosystémique national



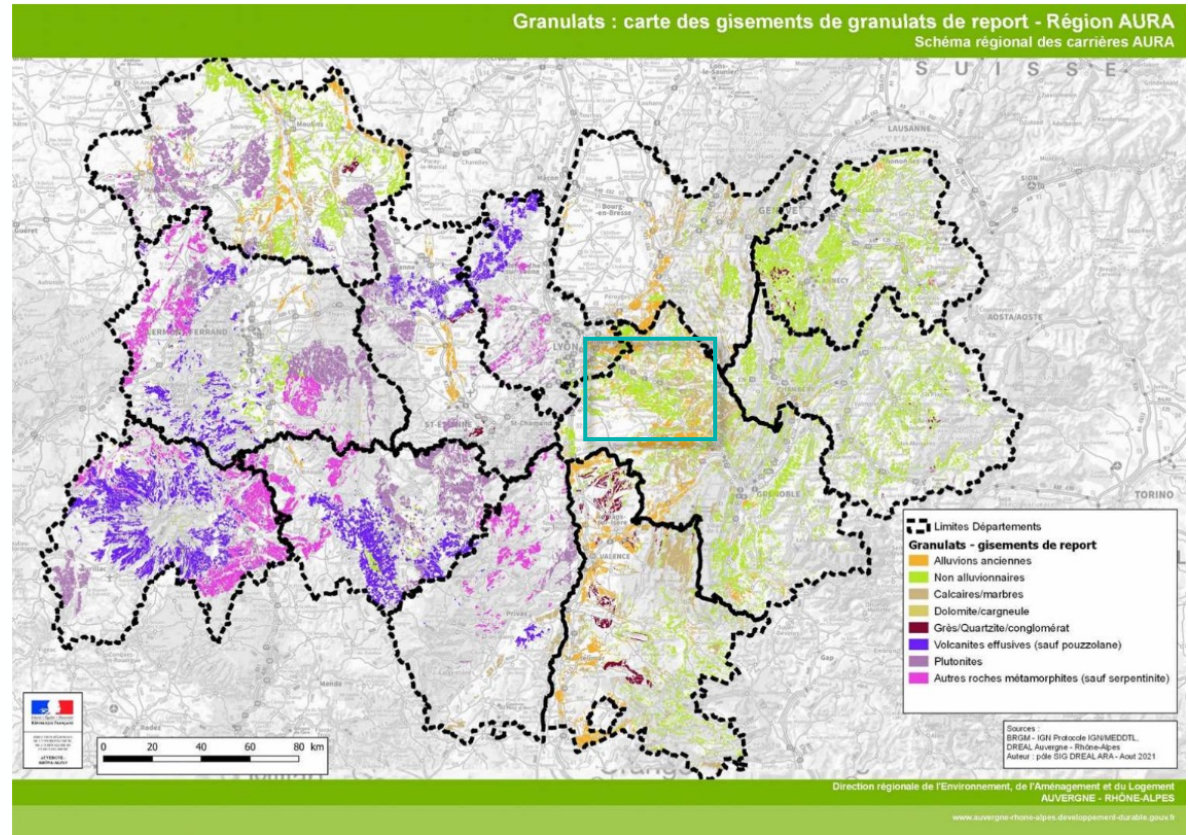
- **Réservoirs ponctuels, disséminés et intérêt majeur des cours d'eau**
- **Connexion entre la Dombes et la plaine alluviale de l'Ain**
- **Perméabilité sur le Bugey et la Dombes**
- **Maintien des milieux et de la mosaïque d'habitats**

- **Identification spécifique des secteurs de la Dombes, du Bugey et de l'Ain**
- **Des protections réglementaires limitées et ponctuelles**
- **Une interconnexion au grand territoire : franges et cours d'eau**

Des besoins à anticiper en matière de ressource extractive

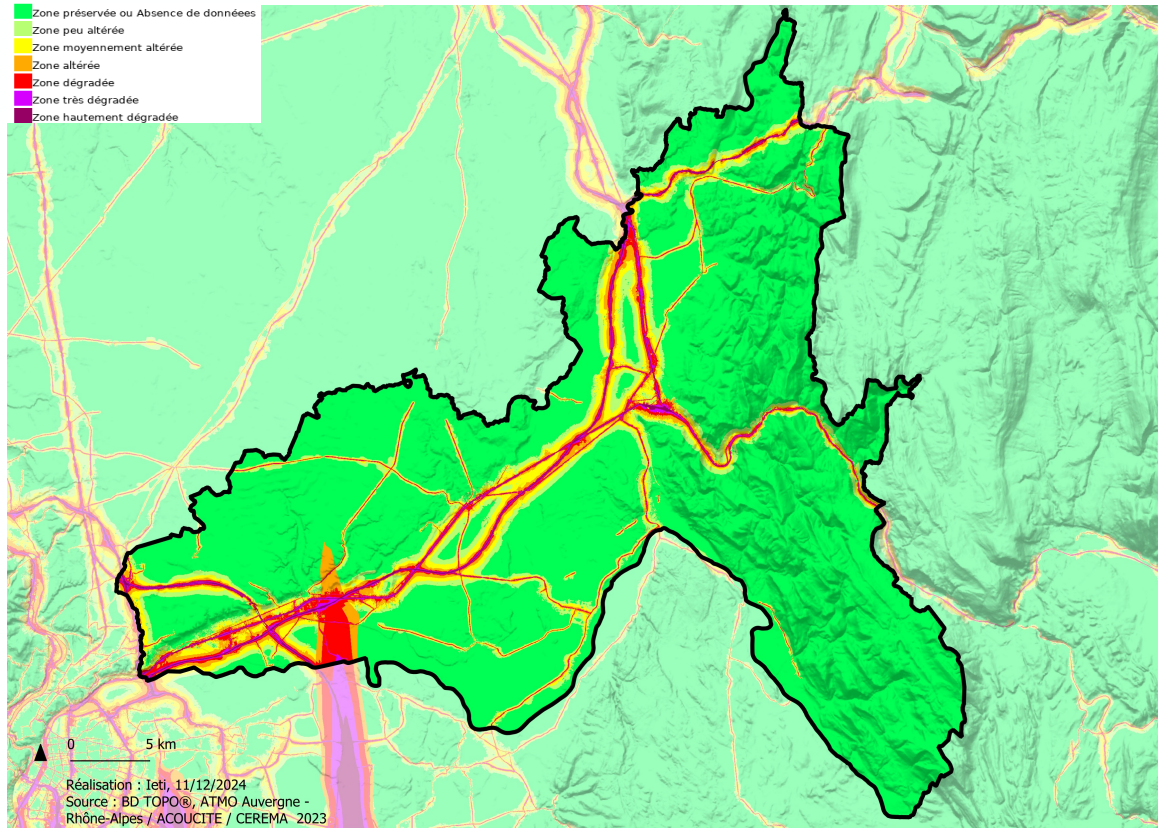


- 14 carrières concentrées dans la Plaine de l'Ain
- Échéance à court terme d'autorisations préfectorales (2034) d'une capacité importante de la production de granulats sur le territoire : - 1070kt/an
- Renouvellement – extension – nouvelles carrières seront contraintes sur un certain nombre de secteur (SRC) : besoin d'anticiper les nouveaux accès à la ressource

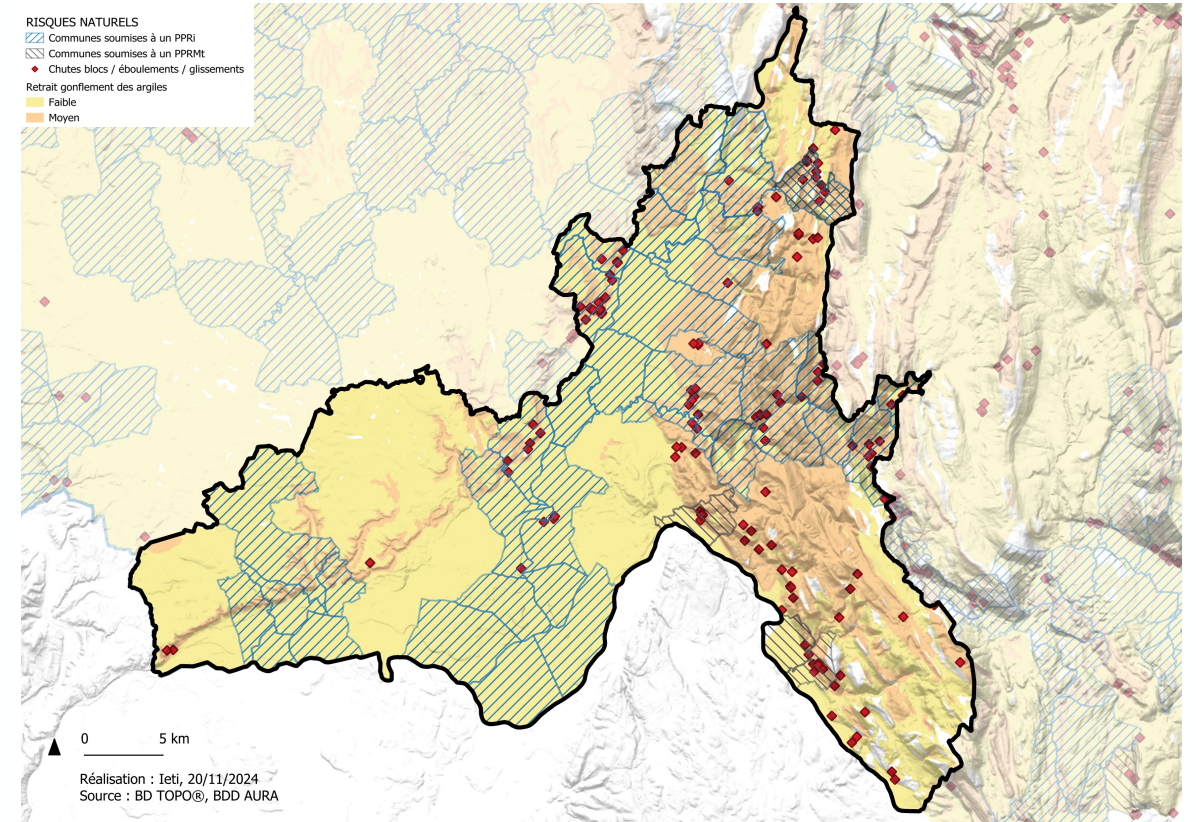


- Besoin lié aux projets de territoire mais également aux territoires voisins : métropole de Lyon
- Territoire mobilisé pour la production de granulats avec une tendance à la diminution marquée entre 2026 et 2032 > le SRC n'intègre pas le projet d'EPR...

Une vulnérabilité appelée à s'intensifier ?



- **Un territoire préservé sur la majeure partie du territoire**
- **Une densité de flux concentrée dans la plaine et particulièrement sur les CC Miribel et Plateau/Côtière à Montluel**
- **Tendance à la dégradation sur le secteur des EPR – principalement en phase chantier (étude EDF sur les incidences du projet à venir)**



- **Un territoire entièrement exposé à des risques naturels**
- **Un réseau hydrographique source de désordres sur le territoire**
- **Une vulnérabilité croissante et des évolutions des réglementations à anticiper**

Une offre méconnue

- Une faible capacité d'accueil touristique, orientée plutôt pour du tourisme d'affaires (rôle des infrastructures)
- Mais une offre diversifiée, axée nature/sport/loisirs
- L'offre touristique est bivalente : surtout en périphérie, le territoire est traversé par la vallée de l'Ain et Pérouges



Les projets d'infrastructures qui peuvent modifier le fonctionnement du BUCOPA

2025

2027

2030

2033

2035

2035-2042

2042

2045

SCoT à 20 ans

Projet EPR2 :
Début des
travaux

CFEL (Lyon-
Crémieu) :
Mise en service

Franchissement
du Rhône :
Mise en service
OU ?

SERM ligne C :
Lyon-Montluel

CFAL ?
Plateforme de transbordement ?
SERM ligne C : au-delà ?

Projet EPR2 :
Mise en
exploitation

Diffuseur A42 à
Leyment :
Mise en service

Le projet EPR2 : le plus impactant et probablement catalyseur des autres projets

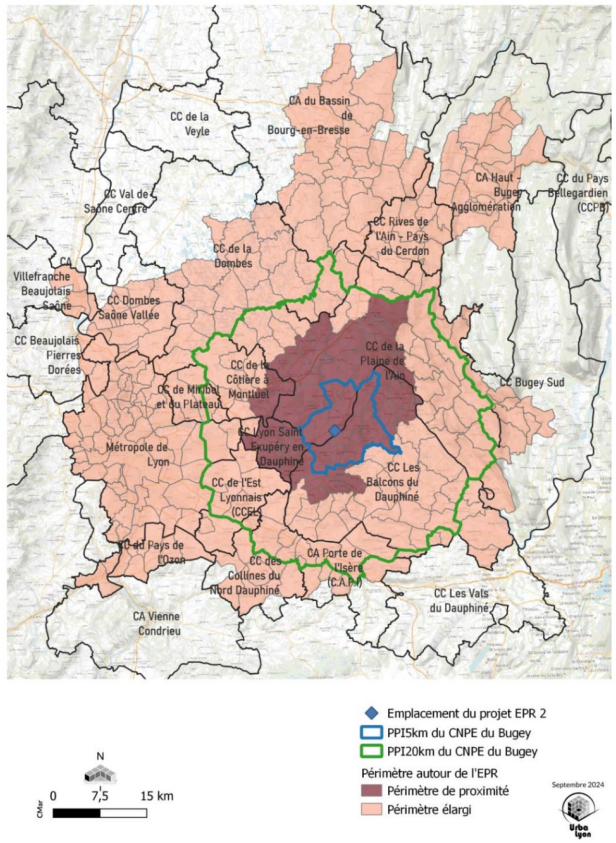
Quelle dynamique démographique anticiper ?

Etude EDF/UrbaLyon :

- 52% de la population du périmètre de proximité qui se trouve dans BUCOPA
- +26 000 habitants entre 2025 et 2050 dans le périmètre de proximité ,soit environ +13 520 habitants pour le BUCOPA

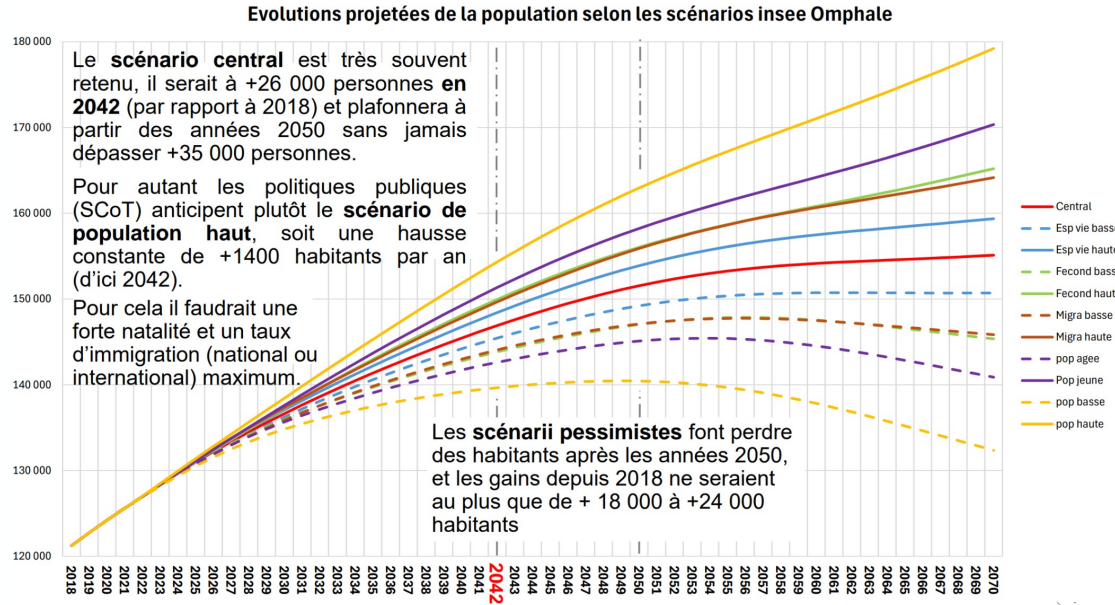
Point de vigilance :

- l'étude EDF/UrbaLyon base les projections démographiques sur un scénario vigoureux, reprenant les objectifs du SCoT actuel
- or, l'évaluation du SCoT a montré un ralentissement de la dynamique de peuplement, appelant à modérer les perspectives à 20 ans

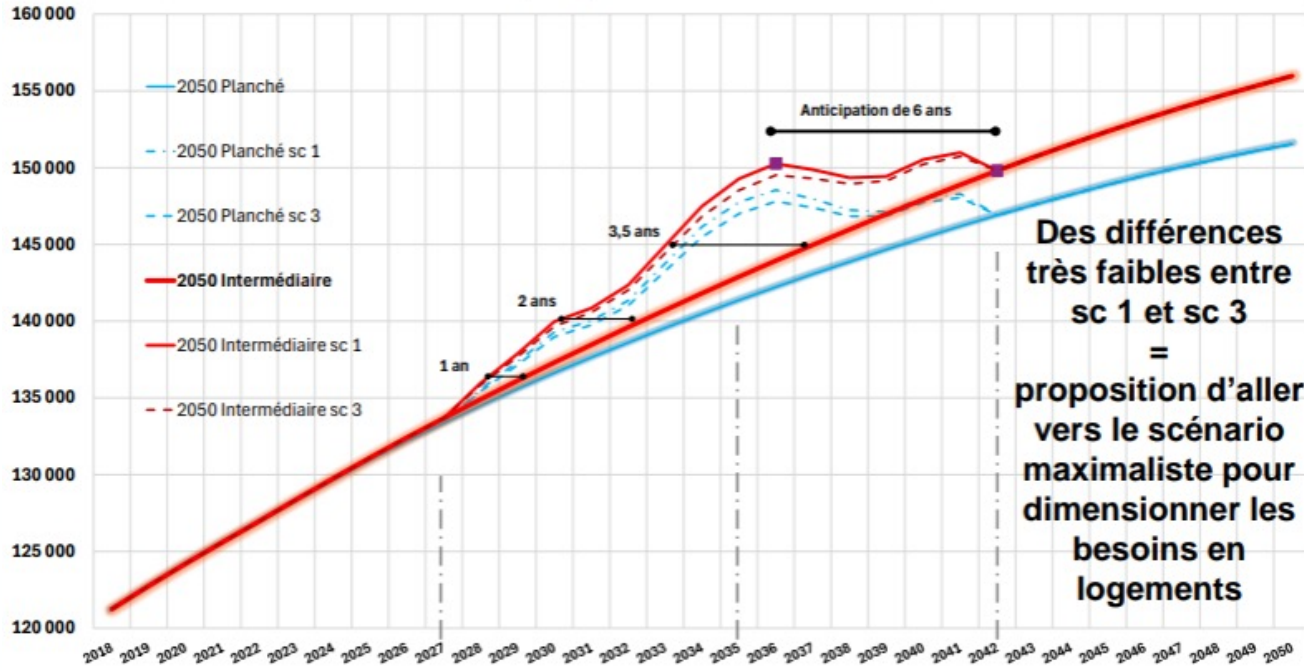


7 Démographie- Les projections possibles (hors projet EPR)

11 hypothèses Omphale à disposition, certaines apparaissant comme difficilement crédibles

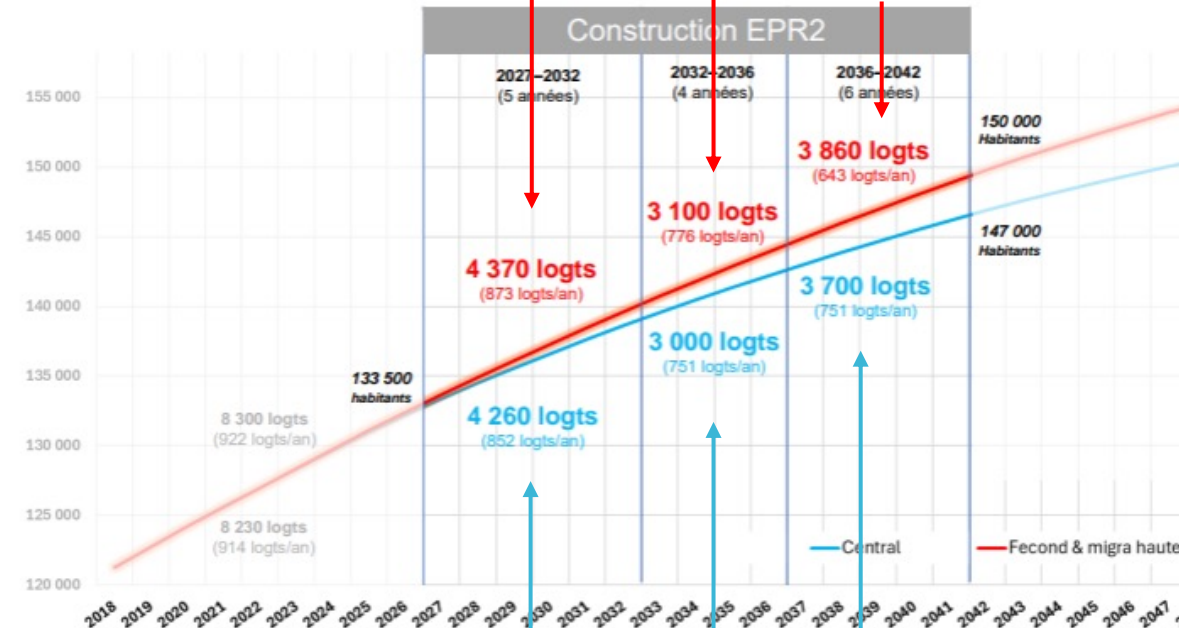


Le projet EPR2



Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)

$$2\ 272 + 1\ 612 + 2\ 007 = 5\ 891$$

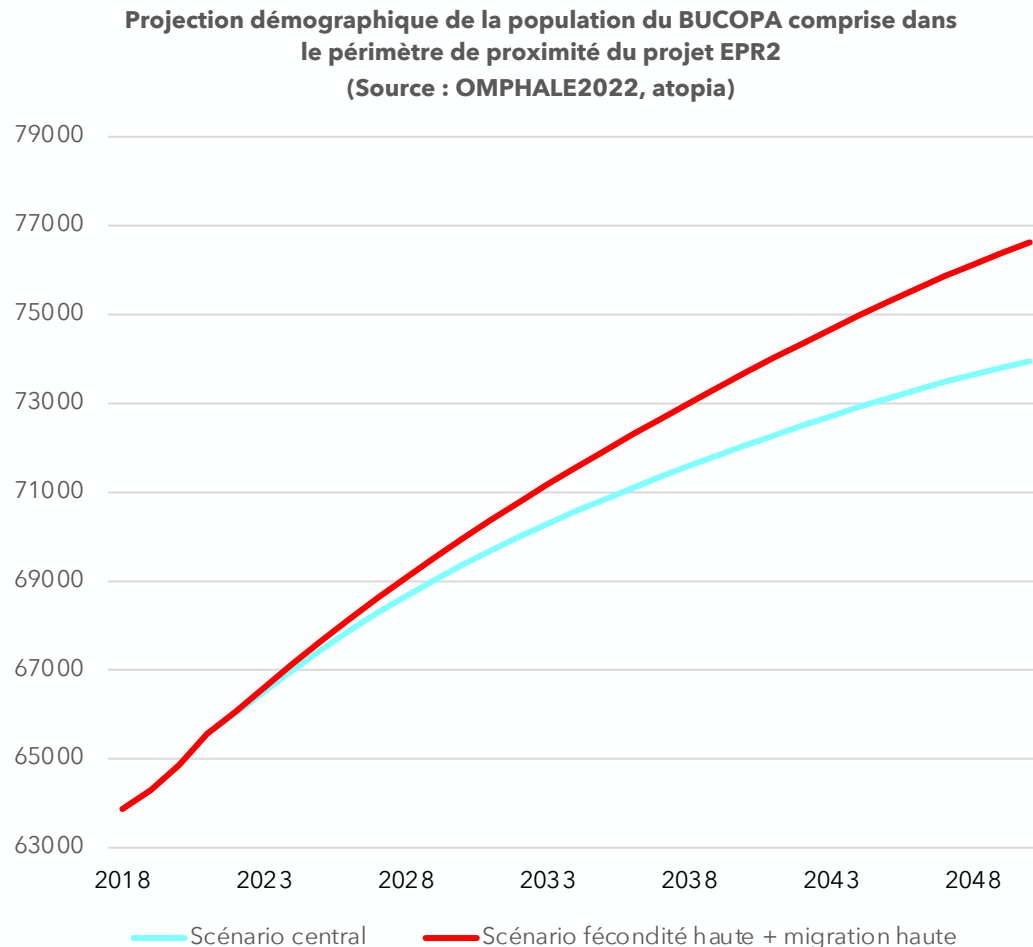


$$2\ 215 + 1\ 560 + 1\ 924 = 5\ 699$$

Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)

Le projet EPR2

Projection démographique de la population du BUCOPA comprise dans le périmètre de proximité du projet EPR2 à l'échelle du BUCOPA



Population en 2021 : 65 563 habitants

Horizon 2042 :

- **scénario central : 72 501 habitants**
- **scénario maximaliste : 74 355 habitants**

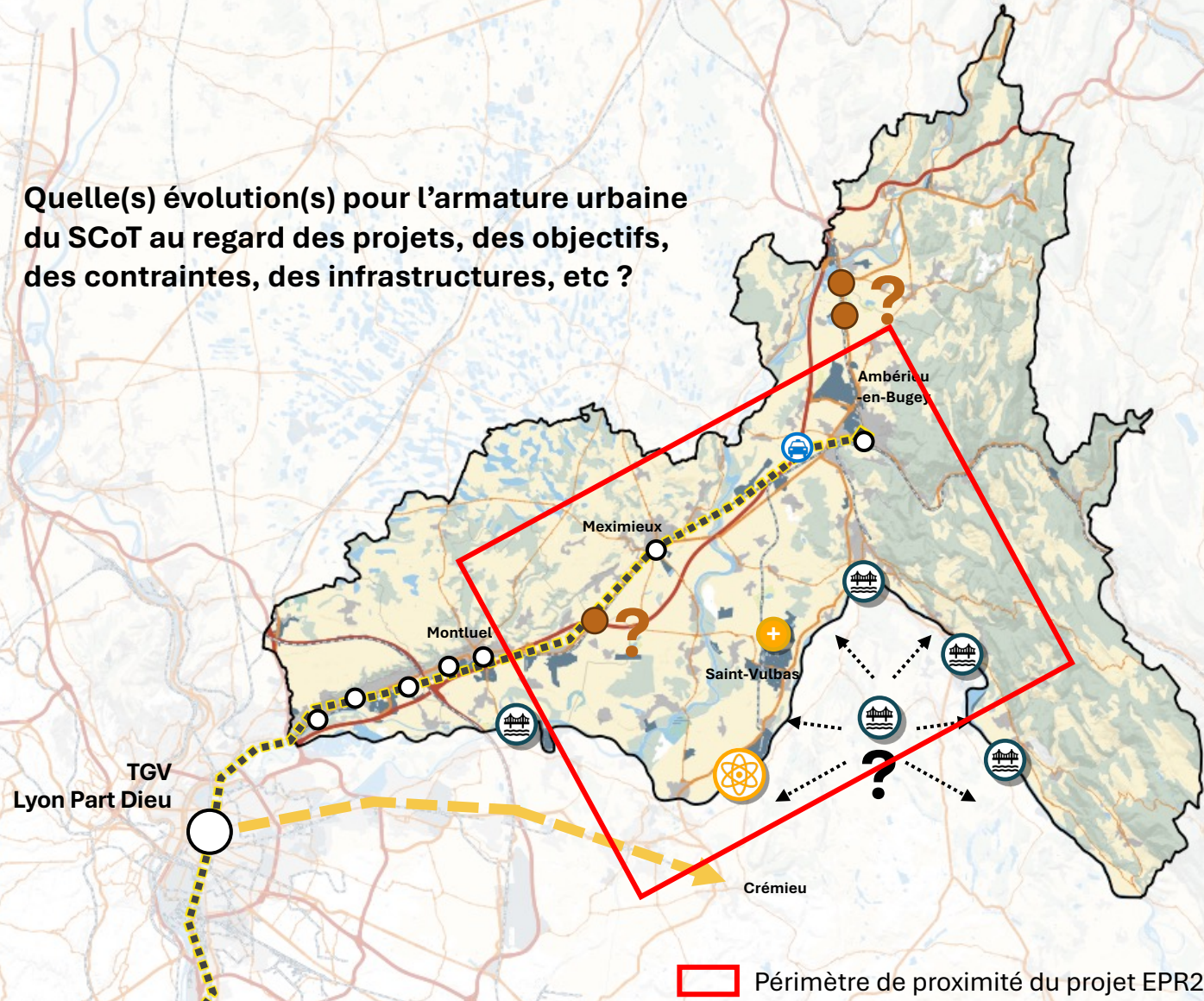
Horizon 2050 :

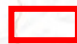
- **scénario central : 73 948 habitants**
- **scénario maximaliste : 76 624 habitants**



Ces projections démographiques globales devront être affinées à l'échelle du BUCOPA avec sa traduction en termes de nombre et de typologies de logements.

Fonctionnement : l'impact des projets d'infrastructures






Quelle(s) évolution(s) pour l'armature urbaine du SCoT au regard des projets, des objectifs, des contraintes, des infrastructures, etc ?

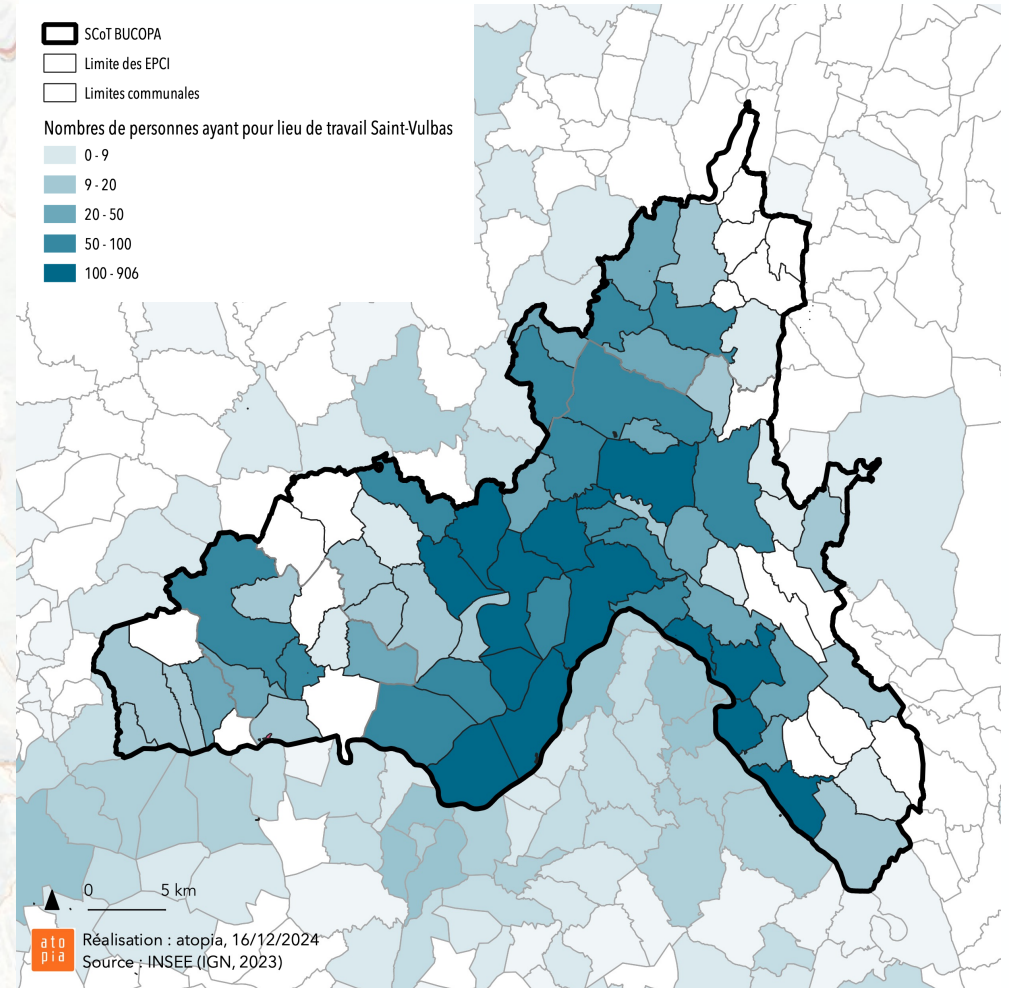


 Périmètre de proximité du projet EPR2

-  SCoT BUCOPA
-  Limite des EPCI
-  Limites communales

Nombres de personnes ayant pour lieu de travail Saint-Vulbas

-  0 - 9
-  9 - 20
-  20 - 50
-  50 - 100
-  100 - 906



Réalisation : atopia, 16/12/2024
Source : INSEE (IGN, 2023)

Une armature urbaine à réinterroger ?

